

Cercle
d'
Histoire
et de
Généalogie
du
Périgord



n° 143 1er trimestre 2023

Maison des associations
12, cours Fénelon
24000 Périgueux
angle rue du Jardin public
2e étage occidental

tél. : 05 53 46 63 30
mêl : chgp@orange.fr
site : cerclegenealogieperigord.fr

Permanences le jeudi
du 15/09 au 14/06
l'après-midi de 14 h à 16 h 30
du 15/06 au 14/09
le matin de 9 h à 11 h 30

Consultation des recenseils
et de la bibliothèque
Aide personnalisée à la généalogie

Publications

Relevés d'état civil :
voir feuille verte ci-jointe

A consulter sur internet
www.filae.com

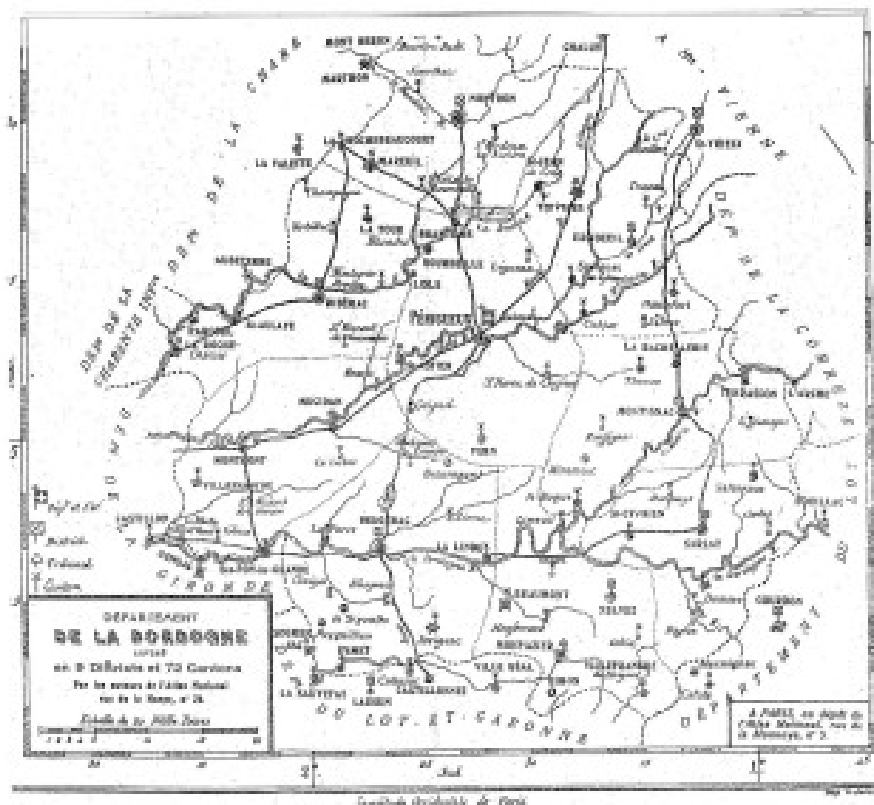
Conseil d'administration

- Francine Sautet
présidente
- Eric Belle
vice-président
- Alain Rousseau
trésorier
- Geneviève Ravon
trésorière adjointe
- Françoise Négrier
secrétaire

- Evelyne Clerget Jollivet
- Jean Pierre Chuzeau
- Alain Dornat
- Marinette Floch
administrateurs



p. 1 : Le mot de la Présidente	Fr. Sautet
p. 2 : Compléments d'enquête La guerre de Crimée	la rédaction
p. 5 : Crime d'impétuosité au XVIIIe siècle Accusateur pour la maréchaucossée	L. Duclaud
p. 6 : Vie paroissiale Léguillac de l'Auche : Règlement de compte à la messe 1701	Fr. Raluy
p. 8 : Cognac Mémoire du curé (1728)	P. Terrain
p. 12 : Meccire Antoine Theulier (1748-1814) Lettre à l'évêque d'Angoulême 1804	Ph. Allard
p. 16 : Les soldats du roi Le régiment d'infanterie du Périgord	P. Terrain
p. 31 : Paléographie	L. Duclaud



Couverture :

La chaire de l'église de Saint Martin de Freycengeac

Chaque dimanche, le curé y prêche la bonne parole et fait les annonces officielles.

Le mot de la Présidente

Nous espérons que cette année 2023 a bien commencé pour vous après une agréable fin d'année.

Notre association a cette année une élection avec le renouvellement d'une partie du Conseil d'Administration. Vous pouvez dès à présent faire acte de candidature pour le vote qui aura lieu à Sorges le samedi 25 mars 2023 lors de l'assemblée générale dans la salle des fêtes de la commune suivie d'un repas au Comptoir des halles.

Une visite du musée de la Truffe serait possible l'après-midi si le temps le permet comme le parcours du chemin des truffières.

Nous espérons vous y rencontrer très nombreux, l'accès étant facile sur la RN 21 (la salle des fêtes est à côté du Musée de la Truffe)

En vous renouvelant nos vœux pour une année meilleure, nous vous disons à bientôt.



COMPLÉMENTS D'ENQUÊTE

Bulletin 142 décembre 2022

LA GUERRE DE CRIMÉE**Deux figures, parents et alliés****La Rédaction**

Au hasard d'une recherche à Saint-Pardoux-la-Rivière, un acte de décès éveille la curiosité du lecteur attentif du bulletin : 13/03/1857, décès de Catherine Rosalie Guilhem de Lagondie, âgée de 77 ans, veuve Fourichon Lacombe, née à Excideuil, rentière. Deux patronymes qui évoquent deux figures de la guerre de Crimée, celle d'un colonel myope prisonnier des Russes pour l'un, celle d'un brillant officier de marine pour l'autre.

(bul 142 p 17 : *Joseph Guilhem de Lagondie, le colonel égaré ; Martin Fourichon, une carrière bien remplie*)

Guilhem de Lagondie

Le registre de la paroisse Saint-Thomas d'Excideuil confirme :

13/01/1780, acte de baptême de Catherine Rosalie Guilhem de Lagondie, f de André & Thérèse Martin de Compreignac par : Yrieix de Guilhem officier de chevaux légers ; a tenu à sa place Noël André de Guilhem, cap au régiment de dragons de Monsieur ; mar : Catherine Martin de Compreignac, dame de Grelet. Le parrain remplaçant n'est autre que le futur père du colonel Joseph Guilhem de Lagondie (°1809 à Londres)

Malgré les 29 ans qui les séparent la rentière et le colonel sont cousins germains, petits-enfants de Yrieix de Guilhem de Lagondie (1709-1759) & Anne de Labonne .

Yrieix de Guilhem de Lagondie (1709-1759), né à Excideuil, capitoul de Toulouse,
& Anne de Labonne

d'où :

1-André, écuyer, seigneur de la Gondie, de Liarou, de Beaugibaud, de la Reille et de la Merleterie (+av 1789)

x Thérèse Martin de Compreignac

d'où - Catherine Rosalie

2- Noël André Guilhem de Lagondie (1746-1835), écuyer lieutenant-colonel du dragons-Chartres, émigré en Angleterre en 1791, reçoit le titre transmissible de comte à la Restauration

x 05/08/1806, Londres, église catholique Saint-Mary Church

Henriette Traille (dlle)

d'où - Joseph Guilhem de Lagondie °28/02/1809 à Londres +14/06/1879 à Paris

Fourichon /Faurichon

Fourichon Jean, sieur de Leytang, bourgeois (+1761, 72 a)

x 1709 Catherine de Larré (+av1761)

d'où

-Jean, sieur de Lacombe ci-dessus

-Jean autre

-Jean autre, curé de Qinsac

-Catherine

Les deux autres Jean et Catherine sont cités dans le TT de leur frère aîné 12/04/1763 (Not Basbayon 3 E 13110)

Fourichon Jean sieur de Lacombe, bourgeois (+av 1800) hbt St Pardoux la Rivière

x 07/02/1763 (Cm 06/02/1763 Not. Basbayon 3 E 13110; tem : Jean Fourichon, curé de Quinsac)

Noël Jacqueline, f de Jean Noël, sieur Dupuy+ & Anne Foucaud de Thiviers ; assistée de Jean Noël, sieur de la Grange, oncle paternel et curateur, hbt St- Jory- de- Chaleix

Les deux époux font leurs testaments mystiques le 12 /04/1763 ; parmi les témoins : Jean Chevalier, m^e éperonnier, ancêtre de l'écrivain Léon Bloy

d'où

Fourichon Lacombe Jean °05/10/1774 +21/02/1824 (66 ans ?), propriétaire, St Pardoux la Rivière, bourg porteur d'un congé de réforme à son mariage

x 30 fructidor VIII (1800) Excideuil (chef-lieu de canton)

Guilhem de Lagondie Catherine Rosalie

°13/01/1780 Excideuil +13/03/1857 (77 a) rentière

f de André (+av 1800) & Thérèse Martin de Compreignac (voir ci-dessous) ; hbt à Lauriou, St-Martial-d'Albarède à son mariage

d'où

- Catherine Fourichon +30/03/1829 (15 a)

- Martin Fourichon Lacombe + 25/04/1822 (19 a) St Pardoux la Rivière

- Jeanne Amanda Fourichon °27/09/1802, St Pardoux la Rivière

x 1824 St Pardoux la Rivière

François Pierre Mémorin Repaire de La Marthounie°06/07/1802 St Martin de Freyssengeas

témoin du décès de sa belle-sœur en 1829

Le lien de parenté entre la lignée de l'amiral Fourichon et celle de l'époux de Catherine de Lagondie est précisé dans les actes suivants :

- Jean Fourichon (Faurichon) avocat en parlement (+av 1819) Premier signataire du cahier de doléances du Tiers État de Thiviers.

x 09/04/1771 Milhac (08/04, congé du curé de Thiviers) célébration par le curé Fourichon de Quinsac

Defargeas Paule Marie °08/01/1750, Milhac (de Nontron) +ap 1821

d'où

A/ Fourichon Antoine dit Bonhombre à son décès, maître de la poste aux chevaux, °1782 +05/01/1854 (73 a)

x Noël de Narfon Catherine dite Lucile °1784 St -Jean- de-Côle +06/06/1839 Thiviers

d'où

- Marguerite Suzanne Zémia °1804 (17 thermidor XII) Thiviers

x 13/11/1827 Thiviers

Bouyer Léonard °1803 Thiviers +1835 Amiens, marchand de fer

(*arrière- grand-parents de Marcelle Tynaire, femme de lettres, 1870-1948*)

- Catherine + 21 vendémiaire XIV (1 jour) St Pardoux la Rivière

déclarée par Martin Fourichon, médecin de Thiviers

née la veille chez Jean Fourichon Lacombe grand-oncle de son père

B/ Fourichon Antoine aîné, directeur des postes °ca 1773 (39 a en 1812)

x Gai Lambertie Jeanne

d'où

Fourichon Martin °10/01/1809 Thiviers (tém Martin Fourichon, secrétaire de la mairie)+24/11/1884 Paris

amiral

C/ Fourichon Martin, conseiller municipal, +22/12/1821 (47 a) né à Thiviers ca 1773-1775 célibataire village de Maumont

François Martin Fourichon, officier de santé (médecin), 37 ans en 1822, maire de St Pardoux la Rivière

Donc, quand l'amiral Martin Fourichon et le colonel de Lagondie se croisaient dans les salons, ils pouvaient se saluer comme parents et alliés

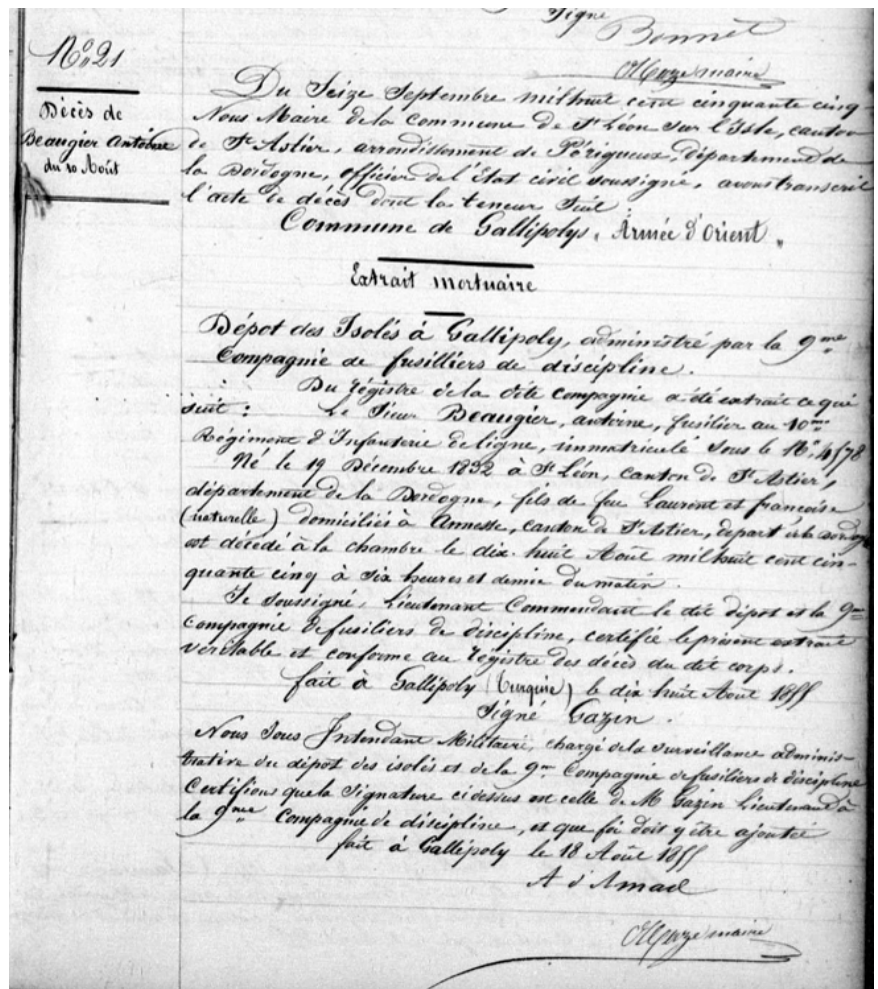
LE DÉPÔT DES ISOLÉS

La liste des soldats morts en Crimée relevés dans les recueils du Cercle est incomplète et mérite certainement des correctifs. Les dates de transcription et celles des décès ont été souvent confondues. Les extraits n'ont pas toujours été transcrits intégralement par les officiers d'état civil qui ont pu avoir des difficultés à lire des textes manuscrits portant des lieux lointains inconnus. Quelques actes se sont proménés du lieu de naissance au dernier domicile connu ou à celui des parents. Il reste l'impression d'une forte mortalité qui a épargné peu de communes. D'autres comptent jusqu'à quatre à six morts en dix huit mois.

Les décès à Lyon, Avignon, Marseille et Toulon sur le trajet de l'aller et du retour, n'ont pas été retenus. Ils peuvent être ceux de soldats de l'armée d'Afrique qui suivaient le même chemin.

NB Les relevés des registres du Périgord méridional, Sarladais et Bergerac, restent peu nombreux par manque de main d'œuvre.

Plusieurs extraits mortuaires ont été envoyés du dépôt des isolés de Gallipoli (Dardanelles), signés du commandant du dit dépôt de la 9^{ème} Cie de fusiliers de discipline du 10^e RI ligne. Il ne s'agit pas d'une mesure disciplinaire mais d'un dépôt où transitent les morts et les blessés en instance de rapatriement, même s'il est intégré à cette Cie spéciale du 10^e RI ligne.



Pour en savoir plus :

Des cadavres de militaires français morts hors du combat dans la guerre de Crimée (1854-1856)
Benoît Pouget, CNRS Éditions | « Corps » 2017/1 N° 15 | pages 293 à 304 DOI 10.3917/corp1.015.0293
Article disponible en ligne à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-corps-2017-1-page-293.htm>

LA MÉDAILLE DE LA REINE D'ANGLETERRE

L'Écho de Vézère du 15/04/1856 relate le retour triomphant et triomphal des Périgordins du 97^e de ligne (ancien 22^e). Tous sont porteurs de la médaille de la reine d'Angleterre.

Dès le 2 décembre 1854, Victoria avait fait connaître son intention de créer une médaille commémorative pour la guerre de Crimée, médaille qui est instituée le 29 janvier 1856 pour les troupes britanniques ainsi que pour toutes les troupes alliées.

Par décret du 26 avril 1856 cette médaille sera reconnue, son port autorisé par le gouvernement français à tous les militaires français et attribuée à tous les militaires français - toutes unités confondues et sans distinction de grades- ayant participé à cette campagne.

Avers et revers de la médaille commémorative de la campagne de Crimée
(Col. Privée)



LE ZOUAVE DU PONT DE L'ALMA

Le fameux zouave du Pont de l'Alma avait trois camarades héros, comme lui, de la guerre de Crimée. Ils ont été démenagés lors de la reconstruction du pont (1970-1974) : le chasseur à pied, dans le Bois de Vincennes contre le mur de la redoute de Gravelle ; le grenadier à Dijon, ville natale de son sculpteur, Georges Diebolt, et l'artilleur à La Fère, dans l'Aisne, garnison du 41^{ème} régiment d'artillerie de marine, jusqu'en 1993.

Il aurait été impensable pour les Parisiens que le zouave, mètre étalon populaire des caprices de la Seine déménage lui aussi. Lorsqu'il a les pieds dans l'eau, Paris est en alerte, les voies sur berges sont fermées. Lorsque l'eau arrive à ses cuisses, la Seine n'est plus navigable. Lors de la crue historique de 1910, l'eau avait atteint ses épaules.



Le zouave en 2016



Le chasseur à pied
à Vincennes



L'artilleur
à La Fère (Aisne)



Le grenadier
à Dijon

CRIME D'IMPÉTUOSITÉ AU XVII^e SIÈCLE
(bulletin 142 pp 2-7)

Recherches de Lylian DUCLAUD

ASSESEUR POUR LA MARÉCHAUSSÉE

Si la presse locale avait existé, nul doute que "l'affaire Gerbaud de la Senedie" aurait fait la une. Un jeune homme de bonne famille assassine un autre jeune homme de bonne famille pour les beaux yeux d'une demoiselle des meilleures familles de Périgueux! Leurs généalogies sont celles de gens de robe, titulaires de respectables charges, certes héréditaires, moyennant finances, mais méritées par de solides études.

1621, Louis XIII règnant, Pierre **Noël**, sieur **Dupinier**, licencié ès droit, ayant soutenu avec succès devant l'université de Cahors un examen et des thèses publiques qu'il remet entre les mains des gens du roi, demande à être admis au nombre et catalogue des avocats du siège de Périgueux ; il a pour dessein de remplir la charge de feu monsieur Me Daniel Dupinier, conseiller du roi et son assesseur pour la maréchaussée, son père. (B 208 Requêtes procès- verbaux et enquêtes p. 100)

Pierre Noël, sieur du Pinier, est le père de Marie, la demoiselle convoitée par Jean Gerbaud de la Senedie dont le "CV" ne semble pas aussi brillant.

Du XVI^e s au XVII^e s, le vice-sénéchal était chargé d'instruire des procédures prévôtales et de rendre les jugements avec l'assistance des officiers du présidial. À partir de 1720 son office fut supprimé et ses attributions furent données à un lieutenant du prévôt général de Guyenne, en résidence à Périgueux, qui avait près de lui, comme le sénéchal, un assesseur, un procureur du roi et un greffier.

Les assesseurs des maréchaussées assistaient et apportaient conseil aux juges sublaternes. Ils pouvaient, en cas d'absence ou empêchement légitime du juge, le remplacer (ces officiers devaient nécessairement être diplômés en droit) Ils furent établis dans tous les sièges royaux par l'édit d'Henri II de juin 1556.

GÉNÉALOGIE BORDES DE LA FAYARDIE

Le fiancé assassiné, Reymond de Bordes, est appelé sieur de Sinsac/Sensac ou de la Fayardie, descendant et représentant d'une lignée de magistrats attestée depuis le XVI^e siècle.

de Bordes Jehan, sieur de la Fayardie à Cornille +1542
receveur des tailles à Périgueux

d'où
de Bordes Jehan, sieur de la Fayardie, +ca 1582-1587
receveur des tailles à Périgueux, conseiller du Roi (1555)

d'où
de Bordes Dominique, sieur de la Fayardie
conseiller du Roi (1554), 1^{er} procureur du roi (1560)
maire de Périgueux (1574)

x du Mas Jacqueline TT 29/06/1586 ; donation à sa fille Jehanne ép de Hélié de Jaman (1613)

d'où 3 enfants recensés

1-de Bordes Martial, sieur de la Fayardie, écuyer +1607
x 26/12/1599
de Calvimont Marguerite
d'où de Bordes François, sieur de la Fayardie, conseiller du roi, maire de Périgueux (1614)

2-de Bordes Jehanne +21/08/1628
x 1584 (Cm 28/10)
de Jehan, procureur du roi (1586), maire de Périgueux (1595) +17/09/1626

3-de Bordes Jehanne +25/07/1625, psse Saint-Front
x 1597 (Cm 31/08 not. Bonand)
Vidal Albert, sieur de Fonseyraud, conseiller du roi, consul de Périgueux (1613), vice-sénéchal (1620) +22/02/1627,
psse Saint-Front (TT 07/02/1627 not. Laugeat)

VIE PAROISSIALE

LÉGUILHAC DE L'AUCHE, 1701
RÈGLEMENT DE COMPTES À LA MESSE

Françoise RALUY

Depuis la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, les évêques surveillent de très près la pratique religieuse des sujets de Louis le Quatorzième. Le repos dominical avec la messe et la communion pascale après confession en sont les piliers. Un lundi d'août 1701, Pascal Lebeau, curé de Léguillac, mécontent de ses ouailles, porte plainte à la sénéchaussée de Périgueux auprès du sieur Salleton, lieutenant criminel.

La veille, jour de dimanche, "célébrant la sainte messe paroissiale à l'autel principal de son église, il se tourna vers le peuple, après la communion, pour faire son prône. Ayant parlé en général de quelques personnes qui mènent une vie scandaleuse dans la paroisse, [coupables de ne pas avoir fait leur dévotion pascale depuis plusieurs années], il parla ensuite de quelques autres particuliers, sans nommer pourtant personne. Au mépris des saints canons et des ordonnances qui défendent de travailler le jour de dimanche, [ceux-ci] ont travaillé et fait travailler sans nécessité, serrer (lier) et fait serrer le blé avant la messe, alors qu'il les en avait fait avertir, et prier de ne pas le faire. Il déclara qu'il ne confesserait plus aucun des contrevenants et rebelles aux commandements et à la parole de Dieu, et qu'il ne leur administrerait pas le saint sacrement de l'eucharistie, si ce n'est en cas de maladie, et par ordre de son évêque. Voulant continuer ses informations pastorales, il fut interrompu par maître Pierre Ducluzel, sieur des Biarneys, lequel se serait levé tout en fureur, lui criant à haute voix qu'il ne faisait pas son métier, qu'on faisait entrer du blé les dimanches et les fêtes dans la ville de Périgueux, et que même le sieur évêque faisait entrer son blé les dimanches et fêtes, qu'il était un homme de néant, et indigne d'être prêtre, qu'il avait laissé mourir des gens sans confession, et en aurait abandonné d'autres sans sépulture, qu'il était un infâme, et s'échauffant de plus en plus, il lui dit

beaucoup d'autres injures, et bien que le sieur suppliant lui dit avec beaucoup de douceur qu'il ne songeait pas à ce qu'il faisait, qu'il interrompait le service divin, et scandalisait tout le peuple. En dépit de ces innocentes et légitimes admonestations, [le sieur des Biarneys] continua de parler toujours avec emportement, et se tourna vers le peuple pour mieux se faire entendre, ce qui obligea [le prêtre] de finir son discours. Et s'étant tourné vers l'autel, il acheva la sainte

messe, pendant laquelle, le dit sieur Ducluzel continua de crier de toute sa force. Comme ce procédé est un trouble au service divin, le sieur suppliant a recours à la justice de la présente cour, aux fins qu'un crime de cette nature, ne reste pas impuni".

Le 7 septembre, Pierre Ducluzel, avocat en la Cour, et bourgeois de la ville de Périgueux y habitant, paroisse Saint-Front, est interrogé. "Le dit jour, étant allé pour entendre la messe dans l'église paroissiale, avant que le sieur curé voulut commencer sa messe, faisant sa prière, il s'entendit nommer plusieurs fois dans la sacristie, par le sieur curé qui se fâchait. Sur quoi plusieurs personnes qui étaient dans l'église lui dirent qu'on parlait de lui. Néanmoins, il ne bougeât pas de sa place, continuant de faire sa prière, quoique la plupart de ceux qui étaient dans l'église s'approchassent de la sacristie pour mieux entendre ce que le curé disait. Après quoi, le sieur curé étant venu à l'autel pour dire sa messe, ayant fait la communion et pris l'ablution, il se serait tourné vers le peuple, et continuant et finissant le discours qu'il aurait commencé dans la sacristie, ce qui fut dit au répondant par diverses personnes qui étaient proches de lui, à savoir que certaines personnes au lieu de faire aller leurs métayers à la messe, les faisait travailler pendant qu'on disait la messe. Ceci obligea le sieur répondant, sur qui tournaient les yeux de tout le peuple qui avait entendu ce que le curé avait dit dans la sacristie, dut se lever, et pour se justifier, et pour faire voir que ses métayers ne travaillaient pas pendant la messe, il leur commanda de se lever, ce qu'ils firent. Le curé le traita d'insolent, ce qui l'aurait obligé de dire, qu'il en devait user autrement à son égard, qu'il le traitait comme s'il était sorti d'un sang infâme. Ceci piqua vivement Lebeau croyant que le sieur

répondant voulut lui reprocher les vices de son origine, ce que le sieur répondant n'avait garde de faire, ne voulant pas troubler les cendres et rappeler les péchés de son aïeul. Le répondant est si fort assuré que les propres témoins que le dit Lebeau administra contre lui, ne disent pas autre chose que ce qu'il dit lui-même".

L'affaire fut renvoyée au Parlement de Bordeaux le 22 janvier 1702. Nous ne connaissons pas la suite des événements.



L'église de Léguillac de l'Auche
Anatole de Roumejoux (1832-1902)
FRAD024_02_ALB12_023

Source : AD 24, B 249

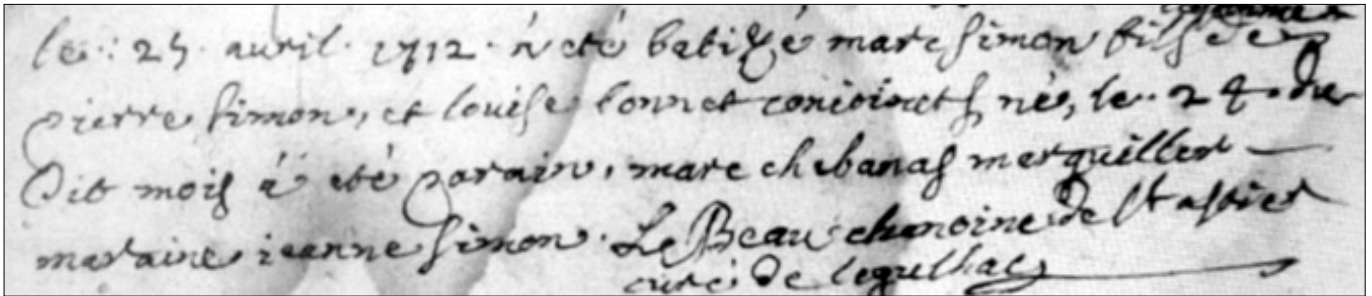
Le sieur Ducluzel peut se prévaloir aux yeux de la justice de son statut social. Bourgeois de Périgueux, il a sa maison de campagne et des biens fonciers au Biarneys. Nous ignorons la nature de ses sous-entendus à propos des origines du curé Lebeau, mais Ducluzel ne se gêne pas pour les évoquer avec une belle hypocrisie, à une époque où on était ainsi assuré de rabaisser son adversaire. La famille Ducluzel sera plus tard

anoblie, et un autre Ducluzel, devenu sieur de Brouillaud, se portera acquéreur des châteaux du But et de Fareyrou, mais peu de temps après, à la Révolution, ils lui seront saisis au titre de biens nationaux en raison de son émigration.

Quant à **Pascal Lebeau**, il eut d'autres soucis avec ses paroissiens : la même année 1701, en décembre, il eut à se

plaindre des immondices que le chirurgien Jean Bigeardel, son voisin, faisait tomber par sa fenêtre, dans sa cour et son puits. En 1704, Sicaire Pecou du village des Champs, se porta en justice contre lui qui refusait de célébrer son mariage. En 1710, il fut en conflit avec les syndics de la fabrique à propos des sommes destinées à la réparation de l'église et du presbytère, et l'affaire sera traitée aussi judiciairement .

Messire Lebeau a tenu la paroisse de Léguillac pendant les 20 dernières années du long règne de Louis XIV. Sa signature apparaît dans les registres en 1694, il remplace le curé Chateau. En mars 1714, les actes sont signés "Jaumier faisant pour mon oncle Lebeau chanoine de Saint-Astier et curé de Leguillac" puis à partir d'octobre simplement "Jaumier curé".



Pour en savoir plus sur Léguillac et ses alentours : deux monographies de Françoise Raluy

- *Léguillac- de l'Auche du Paléolithique à l'ère numérique*. Prix des Clochers d'Or 2016
voir les malheurs du curé Lebeau pages 202, 232, 248
- *Chroniques du pays de Saint-Astier de Louis XIV à Bonaparte : 1670-1799* Éditions Les Livres de l'Îlot 2022

Déjà paru à propos du clergé paroissial :

- Bulletin 38 (1995)
- *Les problèmes de logement de Monsieur le curé de Thenon (1763)* Bousquet J R
- *Prise de possession de prieuré et de cure (1617)* Sarlat R. (paléographie)
- Bulletin 41 (1995) *Les états d'âme d'un curé voyageur* Biret M
- Bulletin 72 et 74 (2004) *Incidents dans l'église de La Douze* Przydryga B & Dubreu I
- Bulletin 76 (2005) *Le curé, le notaire et les pigeons* Biret M
- Bulletin 78 (2006) *Conflit entre un prêtre et son évêque* Sarlat R. (paléographie)

GAMT

GÉNÉALOGIE ALGÉRIE-MAROC-TUNISIE

Depuis 40 ans, des bénévoles travaillent à reconstituer l'état civil des rapatriés
d'Afrique du Nord
et les aident dans leurs recherches généalogiques

Quatre millions de relevés sont mis à la portée de tous

avec
une revue

un site : genealogie-gamt-org

une page facebook : [genealogie-gamt](https://www.facebook.com/genealogie-gamt)

communiqué de l'antenne Midi-Pyrénées : czerny a@yahoo-fr

CONNEZAC MÉMOIRE DU CURÉ (1728)

Pierre TERRAIN

Entre le 15 et le 22 janvier 1728, le curé Granot commence à recopier dans le registre paroissial un mémoire « de l'état de l'église paroissiale des Apostres saint Pierre et saint Paul de Conezat diocèse de Périgueux fait l'an mil sept cens vingt quatre le douze janvier ».

Ce travail de copie s'étale au long des pages du registre entre les divers actes de baptêmes, sépultures et mariages jusqu'au mois de mars 1730. Le 27, son successeur Ladoyre rédige et signe son premier acte : le baptême de Françoise de la Borie. De toute évidence, ce travail lui est destiné : il pourra ainsi savoir les us et coutumes quant aux pratiques religieuses de la paroisse.

Selon la déclaration de ses revenus insinuée en 1692¹, le curé d'alors dit que sa paroisse compte « neuf vingt communians a soixante deux feux allumans » soit 180 personnes en âge de communier sur un total d'environ 300 habitants. Pour ce qui est des dîmes, la « cotité est l'onzième du bled et du vin ce qui par communes années va a neuf vint boisseaux de tous bleds ou environ mesure de Mareuil deux barriques et demy de vin » Au XVIII^{ème} siècle, la paroisse compte une centaine de « feux » soit entre 400 et 500 personnes.

Les dîmes

Elles sont levées pour le curé par quatre dîmeurs avec qui il a passé un accord verbal.

Lorsque les dîmes sont engrangées, les dîmeurs doivent amasser le grain et la paille, lier les gerbes et les mettre en tas. Ils reçoivent un boisseau de seigle et un de baillarge mesure de Mareuil.

Ils doivent battre les céréales de la dîme, étaler les grains à la pelle chaque soir, puis le cribler, le mesurer et le porter dans le grenier de la cure.

Pour l'orge et les « légumes » (fèves, lentilles, pois, petit millet et autres qui se dîment) tout est trié, criblé, vanné et nettoyé, le curé et les dîmeurs se partagent par moitié les résidus.

Les dîmeurs rentrent la paille dans la grange et en reçoivent un « fagot » chacun.

A la fin des battages, pour la « gerbe beaude », ils reçoivent un boisseau² de froment pour le repas qui a lieu le dernier jour du partage des grains. Chacun d'eux donne une paire de « poulards » et le curé leur donne quatre pintes³ de vin.

Quotas des dîmes

- les « bleds » : la onzième planche⁴
- la vendange : le onzième « baille »
- légumes : la onzième planche
- bled d'Espagne : le onzième sac
- lin et chanvre : la onzième poignée
- agneaux : le onzième. Si « le nombre ne s'y trouve pas, on tient registre une année sur l'autre ». On peut aussi donner deux sols par agneau, l'agneau valant ordinairement vingt sols. Le bailleur répond pour son bordier ou son métayer.

Le curé indique sans plus de précision que les propriétaires des fonds ne paient pas la dîme sur certaines planches qu'ils

nomment « tonnerre ». Il ajoute également qu'on lui paie la dîme des revenus des jardins lorsqu'on y fait pousser des grains soumis à la dîme dans les champs.

La collecte des dîmes

Il est d'usage que les propriétaires de la paroisse « prennent leurs revenus » sur la récolte avant que le curé ne perçoive la dîme. Cependant, certains permettent au curé de la prendre avant.

Ils ne paient pas la dîme pour le « premier chanvre » mais sur le dernier dont ils se réservent les graines, il en est de même pour le lin.

Le curé a engagé Jacques Fargeot, du Maine Rousset, pour « voiturier au bourg dans [sa] grange [son] bled⁵ de dîme et autres revenus décimaux ». Pour son travail, il reçoit douze boisseaux de bled, quatre de froment et huit de « pesture blanche ». Le curé donne également un boisseau d'avoine pour sa « monture ».

Pour la vendange, le « bled d'Espagne », le chanvre et le lin, le valet du curé est chargé de tout assembler « en certains lieux » et le voiturier, sans doute Fargeot, transporte le tout chez le curé.

Le curé précise qu'« anciennement » les quatre dîmeurs transportaient eux-mêmes à la cure les fruits décimaux. Ils recevaient pour cela le onzième sac de « blé d'Espagne », la onzième poignée de chanvre et une part de vendange. Pour le battage des grains, ils fournissaient le « linceul » à étaler sur l'aire de battage.

Pour le chanvre et le lin, Pierre Peyron, tisserand du Maine Rousset, est chargé d'en faire la collecte dans toute la paroisse. Il en garde la moitié « pour ses peines ». Plus exactement, l'accord de 1727 précise que Peyron donnera au curé trente aunes de toile de la largeur d'une aune, à savoir douze de brin (la meilleure qualité) et dix huit d'étope « moitié prime moitié grosse ». Il donnera également six serviettes « réparonne » d'une aune sur trois quarts d'aune ainsi qu'un peloton de fil retors d'une demi-livre « bien propre ».

Les droits à payer pour les offices et autres cérémonies

Tarif officiel

Pour les enterrements (levée du corps, port, obsèques, ensevelissement, messe) : 2 livres. Mais, par ordre de l'évêque⁶, la levée ne se fait qu'à la porte de l'église, le tarif n'est alors que de 30 sols⁷ s'il y a une messe (la moitié s'il n'y en a pas). Pour les enfants, on paie la moitié.

Il faut des cierges : deux obligatoirement devant le Saint Sacrement et quatre autour du corps, ce qui « va a une livre de cire ».

Il faut aussi payer le sacristain pour sonner les cloches et creuser la fosse. On lui donne 10 sols pour une fosse dans le cimetière et 20 pour une fosse dans l'église. Pour les jeunes enfants, c'est moitié moins, respectivement 5 et 10 sols.

Pour les adultes, on sonne les deux cloches et on porte la croix avec une hampe alors que pour les enfants, on sonne la petite

que l'on cultive avec soin pour y mieux faire venir des fleurs, des légumes & des herbages

⁵ « bled » désigne toutes les céréales

⁶ Le curé précise que Mgr de Francheville a pris cette décision à cause de « la négligence des paroissiens a fournir pour l'entretien et pour fermer le cimetière. »

⁷ Une livre = 20 sols

¹ AD24 B 2226

² 1 boisseau = 2.44 décalitres (mesure de Mareuil)

³ 1 pinte = 0.98 l (mesure de Mareuil)

⁴ *Furetière* : division d'un jardin en plusieurs morceaux de terre assez longs et peu larges

La Curne : mesure de terre

Académie Française 1694 1^{ère} éd. : Planche, Se dit encore en matière de jardinage, d'un petit espace de terre plus long que large,

cloche et on porte la croix sans hampe.

Le curé dit qu'il s'en tient à qu'il a « trouvé établi dans la paroisse » : 20 sols pour les « grands corps » et 10 pour les « petits ». S'il ne célèbre que le service, il « lève » 10 sols et 5 pour un enfant. Pour une messe chantée, il faut payer 30 sols. Les prêtres assistants présents reçoivent la même somme que le curé.

Il précise qu'il « fait grâce » à ceux qui sont dans l'indigence. Mais s'il a affaire à des gens qui sont « pauvres par paresse » ou parce que « le jour de cabaret, ils consomment le profit de leur labeur », ils les « mortifie de quelque chose » pour le remettre ensuite à leur famille.

Quant aux cierges, les familles peuvent les fournir.

Pour les mariages, le curé se réfère au règlement de l'évêque du 12 juillet 1725 :

-fiançailles, publication des bans, célébration du mariage et messe : 50 sols

-publication des bans, certificat de publication et permission de se marier dans une autre paroisse : 35 sols

Le curé qui sait bien que ces sommes sont importantes pour la plupart de ses paroissiens dit qu'il ne prend en considération que si les parties « sont en état de satisfaire aux droits curiaux ». La somme qu'il demande à ceux qui peuvent payer est 40 sols y compris les 5 qui reviennent au sacristain. Il ajoute que « quand aux pauvres j'ay cru leur devoir faire pleine grâce, leur faisant toutefois apercevoir qu'au cas que j'eusse besoin d'eux, ils me rendroient service selon leur pouvoir. »

Il est d'usage que les femmes se rendent à l'église après une naissance pour une bénédiction (relevailles) : il leur en coûte 5 sols outre la messe.

Les paroissiens peuvent demander la célébration de messes. On paie 20 sols pour une messe chantée et 8 pour une basse. Ils peuvent aussi faire dire des offices pour leurs défunts. Pour un service où on chante un nocturne de l'office des morts avec une messe, les cierges (2 à l'autel et 4 autour du catafalque), on paie 30 sols à chacun des prêtres présents. Le sacristain reçoit 5 sols.

Pour les baptêmes, le sacristain reçoit 3 sols. Il reçoit également au moment des récoltes une « portion de bled et de chatagne » .

De plus, on fait tous les ans une quête de chanvre pour les cordes des cloches et une d'huile pour la lampe du sanctuaire qui doit brûler tout le temps si le saint sacrement est présent dans le tabernacle.

Les célébrations pour les morts

Le troisième dimanche de chaque mois, après vêpres, on chante le Libera me Domine pour les défunts. Le lendemain lundi, on chante un nocturne de l'office des morts et à la messe qui suit, on prie pour les prêtres prédécesseurs défunts, pour tous les défunts de la paroisse et pour les âmes du purgatoire. La messe finie, on chante le Libera.

Le lendemain de Noël, Pâques, Pentecôte et Toussaint, on prie pour les morts et on chante le Libera me Domine à la fin des vêpres. Le lendemain de la Toussaint étant le jour des morts, on dit l'office des morts et la messe des morts. Si des familles en font la demande, le curé fait les absoutes⁸ pour leurs défunts sans aller dans le cimetière. Il met son étole sur la tête des fidèles en récitant une oraison et leur en fait baiser la croix, disant Requiescant in pace. Toutes ces prières sont annoncées en sonnant les cloches.

⁸ prière de la liturgie catholique qui termine la cérémonie des funérailles à l'église. Il comporte un chant qui implore la totale délivrance des péchés du défunt, puis une aspersion et un

Libera me Domine

Prière qui termine la cérémonie des funérailles dans l'église (absoute) :

Libera me, Domine, de morte æterna, in die illa tremenda, quando cœli movendi sunt et terra, dum veneris iudicare sæculum per ignem.

Tremens factus sum ego et timeo, dum discussio venerit atque ventura ira. Dies illa, dies iræ, calamitatis, et miseris, dies magna et amara valde.

Requiem æternam dona eis, Domine, et lux perpetua luceat eis.

Délivre-moi, Seigneur, de la mort éternelle, en ce jour redoutable: où le ciel et la terre seront ébranlés, quand tu viendras éprouver le monde par le feu. Voici que je tremble et que j'ai peur, devant le jugement qui approche, et la colère qui doit venir.

Ce jour-là doit être jour de colère, jour de calamité et de misère, jour mémorable et très amer

Donne-leur le repos éternel, Seigneur, et que la lumière brille à jamais sur eux.

Relevailles

Cérémonie d'action de grâces lorsqu'une femme retourne à l'église pour la première fois après ses couches. Elle se tient à genoux avec un cierge allumé et le curé fait sur elle une aspersion.

Cette cérémonie rappelle la visite de la Ste Famille au Temple de Jérusalem pour la Présentation de Notre Seigneur et la Purification de la Vierge Marie.

Le 4 juillet, se fêtent l'ordination et translation de saint Martin, évêque de Tours selon le bréviaire de Limoges. Le curé bénit alors les bestiaux de la paroisse assemblés au cimetière.

Les cloches

Leur sonnerie est d'une importance capitale puisque personne n'a de pendule ou de montre. L'angélus qui se sonne tous les jours le matin, à midi et le soir rythme la journée.

Elles servent à annoncer tous les offices et cérémonies célébrés dans l'église : messes, vêpres, baptêmes, mariages, etc... Tous les dimanches après vêpres, on donne la bénédiction du Saint Sacrement ainsi que toute l'octave⁹ de la Fête Dieu et à toutes les fêtes des apôtres saint Pierre et saint Paul.

Pour annoncer les célébrations des dimanches, fêtes ou jours particuliers auxquelles les paroissiens doivent assister, on sonne les deux cloches la veille après l'angélus. Et le matin

encensement du corps

⁹ 8 jours plus tard

suivant, après l'angélus, on sonne pareillement les deux cloches.

Avant la messe et avant les vêpres, il y a la même sonnerie toutes les heures. Un quart d'heure avant l'office, les deux cloches tintent une quinzaine de fois. Lorsque le prêtre va commencer la cérémonie, on sonne la grosse cloche trois fois.

La messe se dit à « heure réglée » : celle des dimanches et fêtes entre 9 et 10 heures en hiver et entre 8 et 9 heures en été. Les vêpres sont célébrées le dimanche toute l'année entre 2 et 3 heures l'après midi.

Les différents moments de la messe sont aussi marqués par des sonneries. Lorsque le célébrant va procéder à la consécration de l'hostie, on tinte la cloche. La consécration faite, on donne cinq coups. On procède de la même manière pour la consécration du vin. Aux vêpres, lorsqu'on chante le Magnificat, on « sonne la cloche en branle¹⁰ ».

Le catéchisme est également annoncé par des sonneries de cloche. Le curé peut aussi appeler ses paroissiens à le rejoindre à l'église pour la prière du matin ou celle du soir.

Il est précisé que les confessions ont lieu uniquement entre la seconde et la dernière sonnerie pour la messe.

Avant Noël, au temps de l'Avent depuis la Sainte Lucie (13 décembre) jusqu'aux fêtes de Noël, les cloches sonnent tous les soirs pendant « un gros quart d'heure ».

Pendant le Carême, tous les matins après l'angélus, le sacristain sonne la grosse cloche « en branle » pour avertir qu'il y a catéchisme.

Le glas :

Pour les hommes, trois coups de cloche puis trois grands coups en branle.

Pour les femmes, quatre coups de cloche puis quatre en branle
Pour les enfants, mêmes sonneries mais à une seule cloche

Rien n'est dit concernant les sonneries pour les baptêmes et les mariages.

Les processions

Quand ?

Le jour de la Purification Notre Dame (2 février) : on va jusqu'à la croix du cimetière

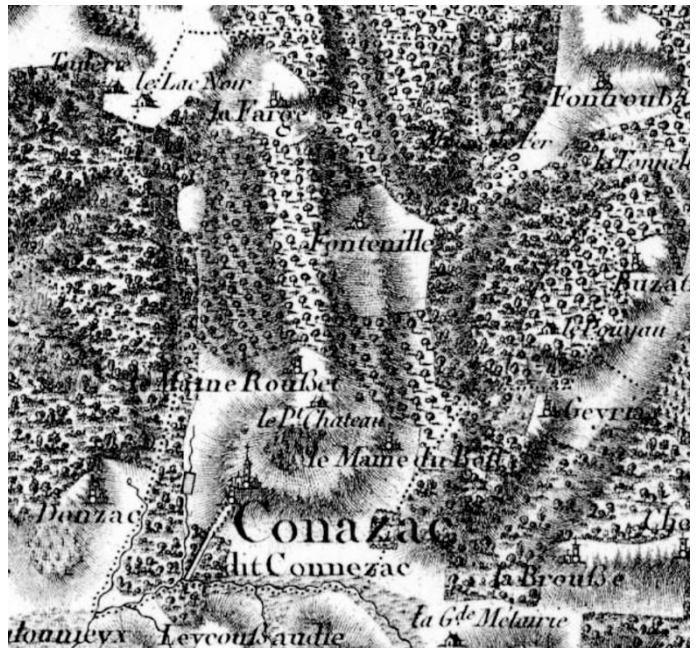
Le dimanche des Rameaux, la Fête Dieu et son octave : on va à la croix de pierre au coin de la « haute et grande vigne » du seigneur de Connezac au dessus du bourg

Le jour de saint Marc évangéliste (25 avril) : on va au Maine Rousset, on fait une station à la croix à l'entrée du village, puis on prend le chemin du petit château et on s'en retourne à l'église

Le dimanche avant les Rogations (les trois jours avant l'Ascension) et le jour de l'Ascension (30 jours après Pâques) : on va à la croix du cimetière où on fait station et on revient à l'église

Le lundi des Rogations : on fait station aux deux croix du Maine Rousset, l'une à l'entrée du village, l'autre « dans le fond de Maître Lapeyre », puis on va au village de la Farge où on fait une station à la croix plantée dans le fond de Merry Boileau et on s'en retourne à l'église en passant par le petit château

Le mardi des Rogations : on se rend à Fontenille en passant par le Maine Rousset, on fait deux stations à deux différentes croix, on va au Maine du Bost où on fait une station à l'entrée du village près d'un petit lac et une autre à une croix plantée dans le fond d'Arnaud Mazeaud. On revient à l'église en « passant par le bas de la vieille vigne du seigneur de Connezac »



Carte de la Guyenne
AD 24 1 Fi Dordogne 13 / 9

Le mercredi des Rogations : la procession passe en dessous des offices du château et fait station à « un coin joignant la garenne du seigneur [de Connezac] », on fait le tour du château et on revient à l'église en faisant une station « joignant le fuyé du jardin ». Il n'y a pas de croix plantée en ces endroits, on porte celle de l'église.

Le jour de l'Assomption Notre Dame (15 août) : la procession se fait à la croix du cimetière

Le dimanche le plus proche de l'Exaltation Sainte Croix (14 septembre) : idem

Les dimanches après l'aspersion de l'eau bénite : idem

Le curé ajoute qu'« anciennement selon la tradition les processions des Rogations ... avoient un plus long court qu'elles n'ont a present ». On marchait toute la matinée et elles passaient dans des « cantons » de paroisses voisines comme si on les revendiquait comme appartenant à la paroisse de

Fête de la Purification

(Chandeleur)

Célébrée 40 jours après Noël. Elle commémore la montée de Marie au Temple de Jérusalem avec l'enfant Jésus pour y offrir le sacrifice prescrit par la loi de Moïse (un agneau ou deux tourterelles)

Rogations

Prières publiques accompagnées de processions que l'Église fait pour obtenir de bonnes récoltes, pendant les trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension.

Fête Dieu

Célébrée le dimanche qui suit la Trinité (soixante jours après Pâques). Cette fête célèbre la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie, c'est-à-dire sous les espèces (apparences sensibles) du pain et du vin consacrés au cours du sacrifice eucharistique (messe)

¹⁰ à toute volée

Connezac devant ainsi payer la dîme au curé du lieu. Mais il paraît vain d'entreprendre un procès. Le mémoire en donne l'itinéraire :

Le lundi, quittant l'église, on descendait au bas des offices du château, on montait dans les bois de Donzat jusqu'au lac noir et on se rendait à la Farge d'où on revenait à l'église.

Le mardi, on marchait droit au Maine Rousset, on continuait jusqu'au village des Farges pour finalement parvenir à l'église de Fontroubade (paroisse de Lussas) où on faisait station et où le curé parfois célébrait la messe. Puis on retournait à Connezac en passant par Fontenille.

Le mercredi, on passait par le Maine du Bost, les environs de Buzérière, Geyrias, Bellussières et on rentrait à l'église par le chemin qui va de la Brousse à Connezac ;

Le jour de l'Ascension, on allait au petit château, on passait dans le vallon entre Leycoussaudie et les terres de Connezac pour remonter à l'église en « prenant le chemin par où passent les troupes » jusqu'à la garenne du seigneur de Connezac.

Le sacristain

Avant le dernier coup de la messe et des vêpres, il doit

-allumer la lampe du sanctuaire

-garnir les burettes pour la messe (une de vin blanc, l'autre d'eau)

-mettre de l'eau bénite dans le petit bénitier pour l'aspersion des fidèles par le célébrant avant la messe paroissiale

-en rajouter dans le grand bénitier s'il en manque

Pour les processions, il veillera à donner la croix et la clochette à « gens qui sachent bien conduire la procession ».

Le pain bénit

Apporté comme une offrande par les fidèles et béni par le prêtre célébrant, puis consommé au moment de sa distribution et partagé, ou bien ramené à la table du foyer familial.

Le pain bénit n'est en rien du pain consacré, l'hostie qui devient véritablement le corps du Christ vivant et est administrée en tant que sacrement lors de la Communion. C'est pourquoi le pain bénit n'est qu'un sacramental mineur c'est-à-dire un rite de sanctification pour obtenir un effet spirituel. Ce n'est en aucun cas un sacrement.

Quand le prêtre donne l'offrande, il se tient près de lui pour « recevoir les charités des fidèles ».

Quand le prêtre a fait la bénédiction du pain, il le présente d'abord au seigneur et sa dame puis il se tient à la grande porte du sanctuaire où, en sortant, chacun en prend « avec modestie et discrétion ». Il en gardera un morceau pour le curé et un gros morceau pour la personne qui a fourni le pain.

Pendant la messe, il recevra ce que les fidèles voudront donner pour le soulagement des âmes du Purgatoire. Cet argent servira à dire des messes.

Au moment de la communion, il étendra la nappe sur la balustrade.

Tous les samedis et veilles de fête, il balaiera l'église, ôtera les toiles d'araignée, fera la poussière sur les autels, le tabernacle, les tableaux.

Il aura soin de chasser les chiens hors de l'église et surtout hors du « sanctuaire », en fait le chœur où se trouve l'autel, l'endroit le plus sacré.

Il devra se rendre à l'église chaque fois que le curé doit dire la messe pour le servir.

Il ne peut s'absenter sans permission car le curé peut avoir besoin de lui pour l'administration de sacrements (baptême, extrême onction). Mais il peut demander à quelqu'un de le remplacer.

S'il y a un décès, il devra « premièrement savoir la volonté de Mr le curé ».

Lorsque le curé doit porter le saint sacrement à un malade, le sacristain sonne douze coups de trois en trois pour avertir le peuple de prier pour le malade. Il accompagne le curé en sonnant une clochette.

A partir du jeudi saint, il ne sonne plus les cloches jusqu'au samedi, veille de Pâques.

Le samedi veille des Rameaux, il fait provision de buis et laurier qu'il fera bénir pour la procession. Il en conservera un « petit fagot » qu'il brûlera le mercredi jour des Cendres (lendemain du Mardi Gras et premier jour du Carême). Il tamisera ces cendres et les fera bénir pour « estre distribuées au peuple ».

Le mercredi saint, il dressera un oratoire pour « reposer le saint sacrement » le jeudi et le vendredi. Le samedi saint veille de Pâques, il « ramassera dans les fons baptismaux de l'eau pour être benite ». Il ornara les autels et tiendra le sanctuaire prêt pour les cérémonies du samedi saint (bénédictio des fons baptismaux) et du dimanche de Pâques.

Le samedi veille de Quasimodo (le premier dimanche après Pâques), il se rendra à Vieux Mareuil avec les vases aux saintes huiles qu'il présentera à l'archiprêtre avec une lettre du curé. « Mr l'archiprêtre les ayant remplis de saintes huiles et mises dans leur petit panier fourrés d'estoupe », il les rapportera à Connezac « sans les toucher ny derranger nullement. » Seul le prêtre peut les toucher.

Les saintes huiles

Trois sortes d'huile sainte sont utilisées dans la liturgie catholique :

-l'huile des exorcismes ou des catéchumènes (*oleum catechumenorum* ou encore *oleum sanctum*) ;

-l'huile des infirmes ou des malades (*oleum infirmorum*) ;

-le saint chrême (*sanctum chrisma*), pour l'onction lors du baptême, de la confirmation, de l'ordination.

Ces huiles sont consacrées par l'évêque lors de la messe chrismale célébrée dans chaque diocèse lors de la semaine sainte.

Elles peuvent être conservées dans un coffret ou dans une armoire.

Est aussi mentionnée assez succinctement dans le mémoire l'existence d'une **confrérie « du très adorable Sacrement de l'Autel »** établie par l'évêque Mgr de Francheville. Tout d'abord, les membres sont exemplaires dans leur vie religieuse : ils se confessent et communient « de quatre en quatre mois » et pas seulement à Pâques. Ils participent aux processions « dans l'octave de la Fête Dieu » deux par deux « fort modestement », un cierge allumé à la main. Ils s'assistent les uns les autres en cas de maladie et veillent à l'administration des sacrements en cas de besoin. Si l'un d'eux meurt, tous assistent à ses funérailles et font dire un service par la suite pour le repos de son âme. La confrérie est sous la direction d'un prieur « nommé d'une commune voix ». Celui-ci veille au respect des statuts et à ce que chacun accomplisse ses devoirs. Chaque année, il rend compte aux confrères.

Le curé Granot donne la liste des 7 confrères (6 sont de Connezac et 1 des Gelades à Beaussac) :

Jean Yver de la Farge, Jean Vergeyron de la Farge
Jean Demay de Rousset, Etienne Donzeau du Lac Noir
Jean Dumas de la Farge, Philippe Mandat des Gelades
Jean Laborie de Fontenille

Messire Antoine THEULIER (1748-1814)

1804 - Lettre d'un ex-Cordelier à l'évêque d'Angoulême

Philippe ALLARD

En 1791, la communauté¹¹ des Cordeliers de Montignac compte quatre ex-religieux (1L630) :

Louis BOISSIERE 60 ans
Pierre LAFORGE 49 ans - gardien
Mathieu MILLET 47 ans
Antoine THEULIER 42 ans

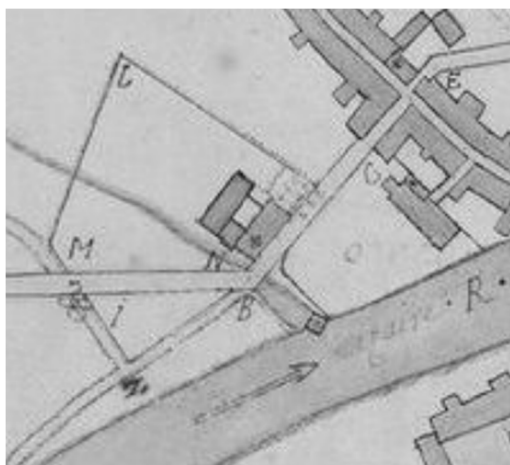
Un mémoire est présenté au directoire du département de la Dordogne pour la fixation de leur traitement. Avant la Révolution, les revenus de la communauté consistaient *dans le produit de l'enclos, de deux prés, la ferme de deux fours et en rentes foncières et directes, rentes constituées et rentes obituaires*. Le 12 mars 1791, leur traitement annuel s'élève à la somme de 2900# (Millet 700#, Boissière 800#, Laforge 700# et Theulier 700#).

Dans le district de Montignac, le montant des traitements et pensions payables au 1^{er} janvier 1791 au clergé séculier et régulier est évalué à 30 000# (5L14).

Parmi les quatre frères mineurs, tous périgourdiens, le R.P. Antoine THEULIER est né le 26 septembre 1748 au bourg de Tourtoirac. Baptisé le 30 du même mois, il est le huitième enfant de sieur Antoine¹² lieutenant de la présente juridiction et de demoiselle Michelette RANDEL¹³.

Pour éviter un engagement prématuré, l'édit de mars 1768, par son article premier, recule l'émission des vœux religieux à 21 ans pour les hommes et à 18 ans pour les femmes, à compter du 1^{er} avril 1769. Antoine prend l'habit probablement avant la réforme. Après une année de probation (le noviciat), il fait sa profession. A-t-il la vocation ou bien est-il poussé voire contraint par ses parents ?

Cordelier à Montignac (diocèse de Sarlat)



1 Extrait de la carte XVIIIe – AD33-2-Fi-1108

Le

couvent des Cordeliers de Montignac-le-Comte est implanté sur la rive gauche de la Vézère ... en bordure de la grande route qui mène à Sarlat.

En 1789, le rédacteur du cahier de doléances¹⁴ rappelle que *la ville de Montignac a joué un rôle dans les annales du Périgord notamment par la beauté d'un couvent (des Cordeliers) où les religieux vraiment citoyens, qui se sont procurés le nécessaire par leur travail le partagent avec le malheureux indigent*.

Deux frères prêtres et curés : Jean et Léonard

Jean THEULIER (1749-1823), docteur en théologie, est vicaire de Rouffignac en 1775 et 1776, ..., vicaire du Pizou de 1786 à 1789 puis curé de Léguillac-de-l'Auche entre 1790 et 1792 (en remplacement de son frère).

Léonard THEULIER (1752-1824) est vicaire à Jumilhac-le-Grand en 1781 et 1782, ..., curé de Léguillac-de-l'Auche de 1785 à 1789 puis de Sainte-Orse de 1789 à 1791.

Le 10 septembre 1792, la municipalité de Tourtoirac délivre deux passeports à Jean et Léonard THEULIER prêtres, non assermentés (4L64). Le même jour, ils reçoivent¹⁵ respectivement 2000 et 2200# de leur frère aîné¹⁶ ... et partent pour l'Espagne. Les deux exilés reviendront en 1802 et adhéreront au Concordat.

Rattrapé par les lois révolutionnaires

En 1790, la loi du 12 juillet par son article 20 supprime le clergé régulier. C'est la fermeture annoncée du couvent des Cordeliers de Montignac.

Le 28 décembre 1790, la ci-devant maison des Cordeliers comprend *une église, une grange, écurie, et le ci-devant couvent employé dans ce moment pour caserner les prisonniers étrangers ou servant de magasin militaire ... Ces biens nationaux des Cordeliers sont estimés 16 000# (Q711)* Le 3 avril 1791, *une maison, église, jardin et partie d'enclos cy-devant dépendants du couvent des Cordeliers* sont vendus par adjudication à Bertrand MOURNAUD¹⁷ fils procureur pour 25 000# (Q714) – la vente est annulée par le département Le 17 mai¹⁸, le conseil municipal décide la démolition de l'église des Cordeliers ... Le clocher sera abattu en l'An II ... les bâtiments seront achetés par la municipalité en l'An VI

Antoine quitte alors Montignac. Prêtre constitutionnel, il dessert Jayac pendant vingt-quatre jours durant l'été 1791 (5L14) puis La Bachelierie¹⁹ d'août 1791 à septembre 1792.

¹¹ dans les deux décennies précédentes, le couvent a accueilli d'autres frères : Angélique LADOIRE, Félix QUEYROL, Simon VILLEMOUNEIX, Louis LAQUILLE, Ambroise COPPERIE, Etienne CHABANEAU ...

¹² branche cadette des THEULIER de Tourtoirac issue d'Antoine dit Le Jeune, bourgeois, marchand et contrôleur des actes

¹³ originaire du bourg de Cubas – cf bulletin 121 p.21

¹⁴ Article 24 du cahier de Montignac pour les états généraux de 1789

¹⁵ Minutes GAY – AD24 3E1193 acte N°161

¹⁶ Léonard (1746-1819) bourgeois marié en 1787 à Coulaures avec Anne AUDEBERT de la Pinsonnie

¹⁷ médecin à Montignac 1764-1823 ; cf BSHAP 1981-3 p.293

¹⁸ Abbé J. MARQUAY, Montignac-le-Comte, 1983, Ed. du Périgord Noir, p.147

¹⁹ Le curé est alors Jean CHABANNES – Il démissionne et remet ses lettres de prêtrise le 28 Frimaire An II (18/12/1793)

neveu de ce curé par nous
M. Theullier cy devant cordelier
faisant pour nous le curé

Le 6 octobre, il prête le serment de Liberté-Egalité. Il est vicaire des Farges à partir du 1^{er} novembre. Le 8 mai 1793, le directoire de la Dordogne arrête son traitement à la somme de 1050# (350 comme ex-religieux et 700 comme vicaire). Ce traitement est ensuite réduit à 700# en exécution du décret du 18 septembre 1793 (1L624). Il est versé par quartier.

Fin d'exercice du culte

Le 8 Nivose An II (28 décembre 1793), « *Teullier, membre de la ci-devant horde monacale envoie à la Société Populaire de Montignac ses lettres (de prêtrise) pour être brûlées* »²⁰ ... Le 24 Nivose (13 janvier 1794), il est autorisé à *se retirer dans sa famille pour y faire son domicile à l'avenir* (5L16). Le lendemain, l'administration de Montignac donne acte aux citoyens MILLET et LAFORGE de vouloir se retirer dans le district de Nontron. La nation va continuer à leur verser la pension accordée aux ex-religieux mendiants.

De retour à Tourtoirac

L'ex-Cordelier est maintenant considéré comme réfractaire. Il est déclaré *caché à la surveillance des autorités constituées pour n'être pas déporté d'après les lois de 1792 et 1793 ... recaché par l'effet de la loi du 3 Brumaire (An IV – 25 octobre 1795) ... on ne sait de quoi il est devenu* (1L392).

A la séance du 2 Frimaire de l'An IV (23 novembre 1795), les membres de l'administration municipale du canton d'Hautefort dressent le *tableau des prêtres sujets à la déportation ou à la réclusion suivant la loi du 3 Brumaire ... A Tourtoirac, Antoine Theullier ci-devant Cordellier 45 ans – Il*

est parti de la commune depuis la publication de la loi, pour se rendre au département (11L231) ... Le dixième jour du mois de prairial an cinquième de la république (29 avril 1797) est comparu, à Hautefort devant le commissaire du directoire exécutif, le citoyen Antoine Theullier prêtre reclus (à

Périgueux), et remis en liberté par arrêté du département de la Dordogne du 28 germinal dernier (17 avril), lequel a déclaré qu'il entend fixer sa résidence dans la commune de Tourtoirac présent canton (11L241).

La loi du 19 Fructidor An V (5 septembre 1797) met à nouveau les prêtres réfractaires hors la loi mais la répression est moins forte que sous la Terreur. Dans le canton d'Hautefort : *Antoine Tuillier demeurant à Tourtoirac est sujet à la réclusion* (1L392).

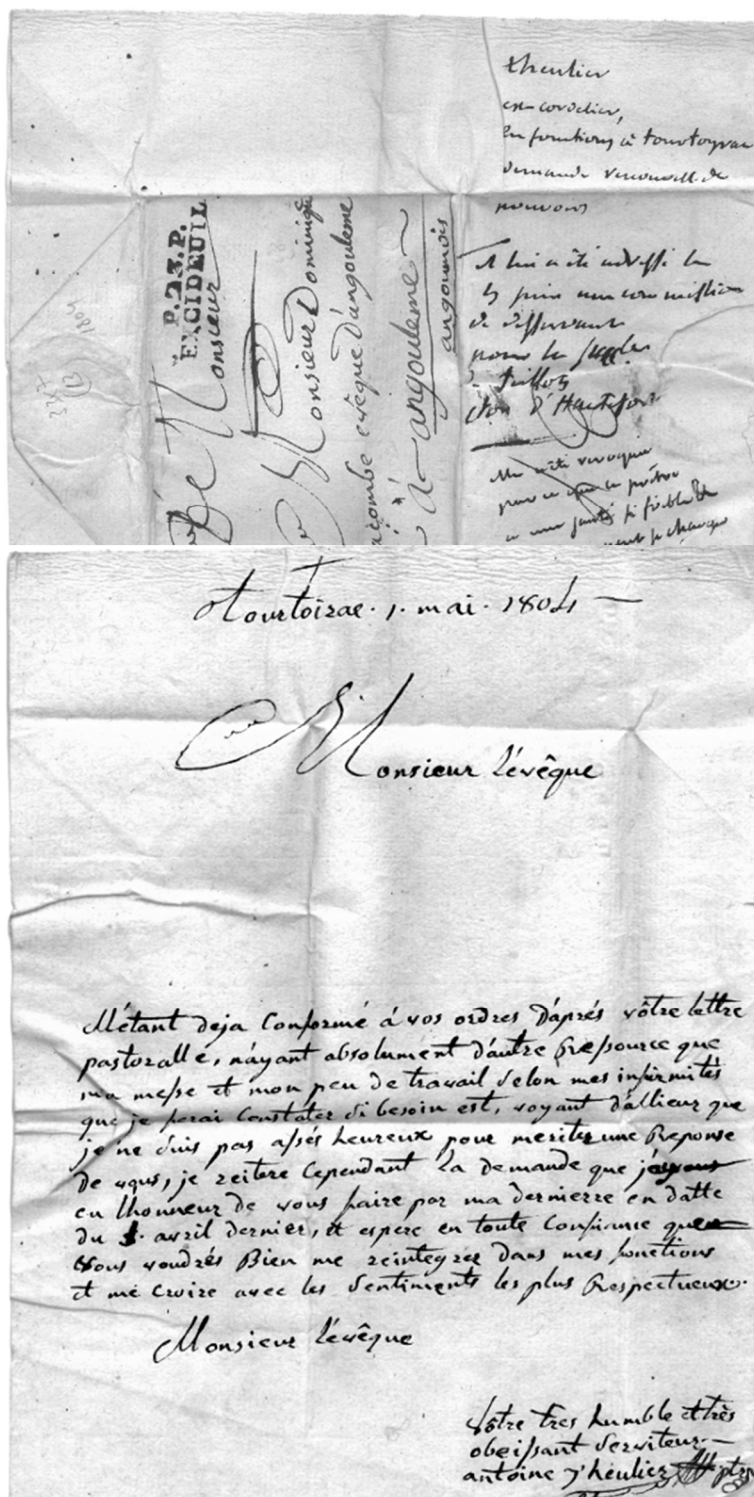
Le 4 Germinal An VI (24 mars 1798), les administrateurs municipaux d'Hautefort arrêtent *l'Etat des pensionnaires ecclésiastiques des deux sexes domiciliés dans le canton d'Hautefort jouissant d'un secours ou pension à la charge du trésor national : Theullier Antoine, né le 26 7bre 1748, cordelier à Montignac – 700 livres de pension annuelle* (11L232 et 11L246).

Dix ans après la fin de son dernier ministère

Au concordat de 1801, le diocèse de Périgueux est réuni à celui d'Angoulême. Au

printemps 1804, alors que le Premier Consul va bientôt être proclamé Empereur des français, Antoine écrit deux lettres à son évêque les 1^{er} avril et 1^{er} mai 1804. Nous avons retrouvé la deuxième expédiée depuis le bureau d'Excideuil.

Lettre²¹ marque postale linéaire P23P EXCIDEUIL²² PP = port payé



²⁰ Abbé Robert BOUET, *Le clergé du Périgord au temps de la Révolution française*, 1993, Ed. Deltaconcept, notice 1733 p.349

²¹ Collection de l'auteur (achat 2021)

²² La Poste aux lettres d'Excideuil, ouverte en 1787, est dirigée par Jean GAUTHIER (1768-1839) originaire de St Sulpice d'Excideuil. Son fils Jean Baptiste Avit lui succédera

23 = département de la Dordogne²³

En voici la transcription :

A Monsieur Dominique Lacombe²⁴ évêque d'Angoulême A Angoulême Angoumois

Tourtoirac 1 mai 1804

Monsieur l'évêque

M'étant déjà conformé à vos ordres d'après vôtre lettre pastorale, n'ayant absolument d'autre ressource que ma messe et mon peu de travail selon mes infirmités que je ferai constater si besoin est, voyant d'ailleurs que je ne suis pas assés heureux pour mériter une réponse. De vous, je réitère cependant la demande que j'ay eu l'honneur de vous faire par ma dernière en datte du 1 avril dernier, et espère en toute confiance que vous voudrés bien me réintégrer dans mes fonctions et me croire avec les sentiments les plus respectueux Monsieur l'évêque

Votre très humble et très obéissant serviteur

Antoine Theulier p(r)êtr

Notes de l'évêque :

Theulier ex-cordelier en fonction à Tourtoirac demande renouvellement) de pouvoirs

Il lui a été investi le 5 juin une commission de desservant pour la succ(ursa)le de Teillots²⁵ c(an)ton d'Hautefort

Elle a été révoquée parce que le prêtre a une santé si faible & qu'il ne peut se charger de la direction d'une paroisse

Cette nomination éphémère est confirmée par les travaux de BRUGIÈRE et GOMET. A la suite du concordat, promulgué le 18 Germinal An X (8/4/1802), le préfet RIVET et l'évêque LACOMBE proposent une liste de prêtres pour desservir les paroisses et succursales de la Dordogne – Il est indiqué dans cette liste²⁶ du 6 Brumaire An XI (29 octobre 1803) : *Teillots, succursale Boisset – Ne put venir. Remplacé par Theulier Antoine, ex-cordelier, natif de Tourtoirac, nommé le 4 juin 1804.* La succursale²⁷ est supprimée par décret le 5 Nivôse An XIII (7 déc. 1804) et réunie à Coubjours. Antoine *Theulier se retira²⁸ à Hautefort, où il aidait un peu le vieux curé de St Aignan : Pierre-Bernard LIDONNE²⁹.*

En 1805, sa petite santé l'oblige à supplier le cardinal CAPRARA, légat du pape Pie VII, de le relever des règles de

jeûne et d'abstinence de son ordre³⁰ (AN AF IV 1903. 8 p.126).

C'est à Hautefort qu'il s'éteint ... Le 14 décembre 1814, deux domestiques de l'hôpital déclarent que *ce jour'hui à sept heures du matin, M. Antoine THEULIER âgé de soixante-deux ans prêtre aumonier dudit hôpital y serait décédé ... à sept heures du matin dans sa chambre ...* Le curé LIDONNE décède deux semaines plus tard, à l'âge de 79 ans.

Par son testament olographe du 13 janvier 1810, déposé en l'étude de M^e DARRENE, Antoine cède ses biens à son frère aîné Léonard ... *sa succession consiste en des effets mobiliers détaillés et évalués ... à la somme de quatre-vingt-neuf francs, et en une somme de cent francs (131Q51 et 133Q17)*

Après le concordat, les deux frères d'Antoine, rentrés d'Espagne, reprennent du service. Jean retrouve sa paroisse de Léguillac-de-l'Auche entre 1802 et 1813 avant de conduire celle de Tourtoirac entre 1813 et 1823. De son côté, Léonard retrouve la charge spirituelle des paroissiens de Sainte-Orse en 1803, qu'il gardera jusqu'en 1823.

Rectificatif :

Par erreur dans la notice 1734 de l'abbé BOUET, il est dit que Jean THEULIER devient curé de Léguillac-de-l'Auche en 1785. Or, c'est en 1790 qu'il remplaça son frère Léonard qui occupait le poste depuis 1785 ... et c'est d'ailleurs Léonard qui, le 16 mars 1789, *a fait et constitué pour son procureur ... la personne de Mr Elie BLOIS curé de Belle Isle Anesse* afin de le représenter à Périgueux lors de l'assemblée pour l'élection des députés de son ordre qui seront envoyés aux états généraux (6C32)

²³ Les départements sont créés par lettres patentes du roi Louis XVI du 4 mars 1790

²⁴ Évêque constitutionnel puis concordataire (1801), nommé évêque d'Angoulême en 1802 – Il décède en 1823 à l'âge de 74 ans

²⁵ Par décret du 23 août 1793, dix communes de l'ouest de la Corrèze dont Teillots sont rattachées au district d'Excideuil, département de la Dordogne

²⁶ Abbé H. Brugière, Le livre d'or des diocèses de Périgueux et de Sarlat ou le clergé du Périgord pendant la période révolutionnaire,

1893, p.278

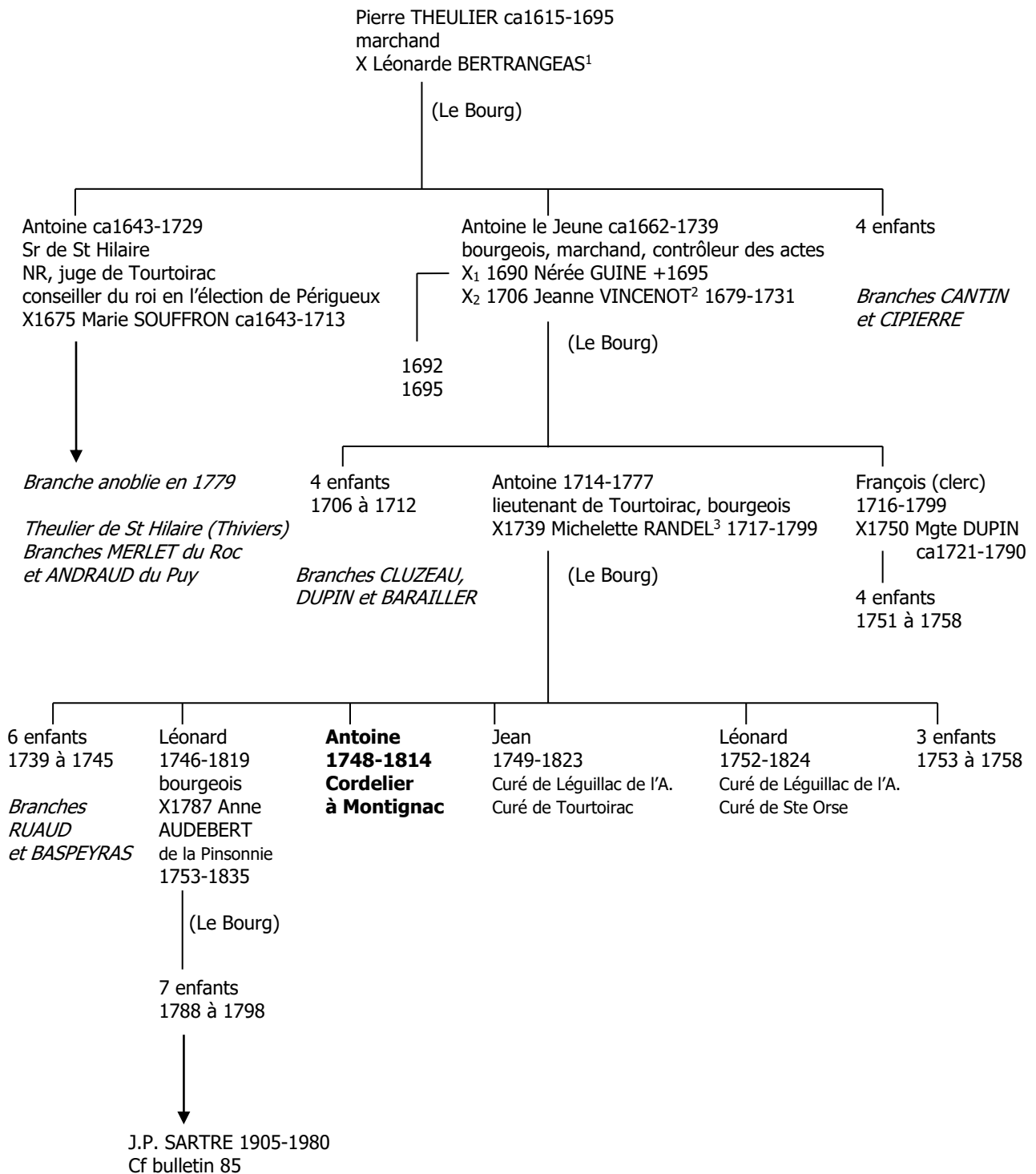
²⁷ Coubjours et Teillots étaient en 1789, au diocèse de Limoges. Passent en 1790, dans la Corrèze, évêché de Tulle. Passent en 1793, en Dordogne et dans le canton d'Hautefort

²⁸ Jean GOMET, A Hautefort et alentour ... événements d'un siècle, 1983, Ed. du Périgord Noir, p.76-77

²⁹ frère de Nicolas IV LIDONNE juge sénéchal d'Hautefort – cf bulletin 109 p.23

³⁰ d'après Robert BOUET, BSHAP 2003-1 p.171 et 2015-2 p.188

Généalogie THEULIER de Tourtoirac



Antoine 1714-1777
lieutenant de Tourtoirac, bourgeois
X1739 Michelette RANDEL³ 1717-1799

(Le Bourg)

6 enfants
1739 à 1745

Branches
RUAUD
et BASPEYRAS

Léonard
1746-1819
bourgeois
X1787 Anne
AUDEBERT
de la Pinsonnie
1753-1835

(Le Bourg)

7 enfants
1788 à 1798

↓

J.P. SARTRE 1905-1980
Cf bulletin 85

3 enfants
1753 à 1758

¹ fille de Jean Me maréchal +1669 et de Marie REYNAUD

² fille de Martial marchand à Hautefort ca1643-1729 et de Catherine VILLOTTE 1653-1712

³ fille d'Eymeric Sr du Temple 1673-1734 et de Marguerite PLAZANET ca1698-1724 (Cf bulletin 121)

LES SOLDATS DU ROI

LE REGIMENT D'INFANTERIE DU PERIGORD

Pierre TERRAIN

Le site *Mémoire des hommes* du ministère des armées a mis en ligne les registres matricules des régiments d'Ancien Régime. On y trouve en particulier les 7 registres du régiment d'infanterie du Périgord cotés GR 1 Yc 668 à 673.

431 garçons du Périgord se sont enrôlés dans ce régiment. Tous les éléments de leurs fiches ont été relevés tels quels. On a pu compléter parfois avec les relevés du Cercle.

Bref historique du régiment

Créé le 7 septembre 1684, il reste en garnison dans le nord du royaume. En 1690, il est envoyé à l'armée des Alpes durant la guerre de la ligue d'Augsbourg. Il participe aux sièges de Villefranche et Nice entre autres.

En 1692, il rejoint l'armée de Flandre et prend part aux opérations menées dans les Pays Bas autrichiens. A la fin de 1694, il retourne en Piémont et reste en garnison à Pignerol jusqu'en 1696. Puis il est envoyé en Catalogne et participe au siège de Barcelone. A partir de 1700, il est en Italie et prend part aux combats de la guerre de Succession d'Espagne. A partir de 1707, il se joint à l'armée d'Espagne commandée par le duc d'Orléans. En 1713, il est sur le Rhin et participe aux sièges de Landau et Fribourg.

Engagé dans la guerre de la Quadruple Alliance, il fait campagne en Espagne.

En 1734, durant la guerre de Succession de Pologne, le régiment du Périgord participe à l'attaque de Dantzig tenu par les Russes. Echec de l'opération : 1000 hommes sont prisonniers de guerre des Russes.

En 1741, s'ouvre la guerre de Succession d'Autriche. Le régiment du Périgord est cantonné à Osnabrück. Il doit battre en retraite et se retrouve en garnison à Sedan.

On trouve sur la première page du registre GR 1 Yc 672, les indications suivantes :

Périgord
créé en 1684

Noms des colonels

1684	Comte de Chamarande	un bataillon à sa création
1693	Cte de Chemereault	
1697	Mis ³¹ de Lambert	1701 levée d'un 2 ^e bataillon
1710	de Boisset	
1714	Mis de la Luzerne	1715 réduit à 1 bataillon
1722	Cher ³² de la Luzerne frère du précédent	
1743	Mis de Mailly	
1745	Mis d'Imecourt	
1748	Mis de Molac	
1762	Mis d'Esparbès	
1769	Cte de Clarac	

NB : **L'orthographe** des registres a été **respectée**. Un certain nombre de noms de lieu sont difficiles à interpréter. Il y a aussi la difficulté à lire certaines écritures.

Faute de place, la description physique des enrôlés n'est pas rapportée.

Ont été ajoutés les renseignements trouvés dans les relevés du Cercle (en italique). La première colonne indique la page du registre. Il arrive que le nom de la compagnie (en fait celui du capitaine) soit mentionné.

On note que 81 jeunes gens sont marqués par la petite vérole, soit 18,8% d'entre eux, rescapés de ces épidémies récurrentes : on réalise ainsi à quel point ces épidémies étaient un fléau jusqu'à la vaccination massive.

103, soit quasiment le quart, présentent des cicatrices au visage. Accidents ? Bagarres ? L'origine n'en est pas donnée.

Il rejoint l'armée des Alpes en 1744 et participe à diverses opérations en Italie. Presque entièrement décimé en 1746, il rentre en France en 1748.

A partir de 1757, il prend part aux opérations de la Guerre de Sept Ans en Allemagne.

En 1762, il est stationné à Brest et se trouve affecté au service des ports et colonies. On l'envoie à Aix et Marseille, puis à Navarrenx et St Jean Pied de Port, à l'île d'Oléron, à Monaco, à Perpignan, à Rocroi, à Dunkerque et à Rochefort entre 1762 et 1769. Il passe en Martinique de fin 1769 à 1773. Rentré en France, il est envoyé à Poitiers puis à Béthune.

Par ordonnance du 26 avril 1775, il reçoit par incorporation le régiment de La Marche Prince. Il devient propriété de Louis François Joseph de Bourbon-Conti comte de la Marche et prend le titre de régiment de La Marche-Prince.

On voit donc que ce régiment n'a de Périgord que le nom... Et les Périgourdins qu'on trouve dans ses effectifs sont très minoritaires. Le recrutement du régiment s'étend sur toutes les provinces du royaume.

(Source : Wikipédia)

³¹ marquis

³² chevalier

GR 1 Yc 667

Fait à Paris ce (blanc) aoust 1735

page	Nom Prénom Nom de guerre	natif de	f. de	âge	carrière militaire
4	BOISSY Jean Champagne	Beaumont en Périgord	Jean & Anne (ne scait)	35	tiré de St Hilaire le cadet a joint le 18/03/1724
64	BRESSET Jacques Lamotte	Mennès psse de Martaman en Périgord	Pierre & Mondine LALEAU	38	a joint le 04/08/1718 2eme (caporal)
45	DAUDÉ Marcial La Forme	Beaumont en Périgord	Jean & Toinette JURESTAT	29	a joint le 18/06/1724
46	DELSAN Raymond La Plaine	Dommes en Périgord a 2 lieues de Sarlat	Bernard+ & Gabrielle REDON	18	a joint le 24/03/1734 pour 6 ans
45	DUKOUTIER Charles Beaulieu	Montron en Périgord	François & Marie BARBY	32	cordonnier a joint le 17/06/1722 2e (ensepade?)
<i>Nontron Mariage 01/09/1694 François DU COURTIEU x Marie BARBY</i>					
55	FAURIE Jean Sans Façon	Laborie, paroisse de Cuzac en Périgord	Pay+ & Anne RECAUD	26	a joint le 02/10/1735 pour 6 ans
9	FOURNIER Gabriel Fournier	Eymet Périgord		20	20/03/1736 6 ans mort juin 1736
46	HRIONDE? Jean Sarlat	Sarlat en Périgord faubourg de la Bouquerie	(ne sait) + & Catherine LA-SOND	21	a joint le 16/02/1431 pour 6 années a commencer a la revue de l'inspecteur congédié jr 1737
55	LAJAUNIES François Saint François	bourg d'Auriac en Périgord	Robert+ & Marie LEYMARYOS	19	a joint le 27/10/1735 pour 6 ans congédié le 20/02/1736
45	LALY Jean Doursal	Pontour en Périgord dépendance de Lalinde	Pierre & Magdeleine BURET	23	a joint le 21/04/1728 pour 6 ans a ?? a la revue de l'inspecteur 2e (sergent?)
34	LASORGE Jean La Sorge	Saint Ors en Périgord	Mathieu & Marguerite BOUSI	22	maréchal a joint le 27/03/1724
<i>St Orse 11 B enfants de Mathieu LAGORCE & Marguerite BUSSY entre 1707 et 1730</i>					
46	MARGA Jean Beau-soleil	Daglan en Périgord a 1 lieue de Dommes et 2de Sarlat, élevé à Fongolfier a 1/4 de lieue de Belvé	François+ & Madeleine CHEVAL	18	papetier a joint le 24/03/1734
<i>Daglan B 14/06/1715 Jean MALGAT fils de François & Magdelaine CHAVAL</i>					
37	MAROY Pierre La Pierre	Montignan, paroisse St Marceau en Périgord à 3 lieues de Périgueux	Pierre+ & Marie FOUCLAUL	48	a joint en avril 1707 caporal
19	RAFINAT Jean Pierre Lauzerie	Lauzanne Sarlat		25	29/03/1736 6 ans déserté jug. du 12/05/1736
47	REDON François Redon	Sarlat en Périgord	François & Peronne REDON	18	a joint le 18/10/1735
47	SOURBIE Antoine Soubie	Sarlat en Périgord	Antoine & Marie HIBER	18	a joint le 15/10/1735 pour 6 ans
46	ST BON Léonard La Flame	Reimpieux en Périgord juridiction de Puys Betton	Jean & Marguerite GOYARD	29 (sic)	a joint le 18/14/1724 congédié jr 1737
<i>Rampieux B 01/02/1705 Léonard SAMBOU fils de Jean & Marguerite GAILLARD, du bourg</i>					
46	TAUREL Pierre La Bonté	Issigeac en Périgord à 3 lieues de Bergerac	Jean & Gabrielle+ (ne scait)	19	meunier a joint le 24/03/1734 pour 6 ans a commencer a la revue de l'inspecteur congédié jr 1737

GR 1 Yc 668

page	nom prénom nom de guerre	natif de	f. de	âge	engagement fin de carrière
37	ADRIEN Elie le Sr Lacombe	Bugue en Périgord, dépendance de Limeuil	Elie+ & Helaine+ TALANGE?	16	a joint le 04/06/1718 congédié le 24/03/1719 par ordre de M Leblanc n'ayant pas 16 ans
22	ANNETTE Pierre St Pierre	Porteconque, par. de St Laurent, dépendance de Périgueux		18	04/01/1719 déserté le 19/05/1719
73	BARDE Jacques Beausoleil	Gratecap en Périgord, dépendance de Sarlat		22	01/09/1720 déserté le 11/11/1720
4	BLOIS Pierre Blois	Périgueux	+Anthoine & Françoise CHABENEAU	28	engagé en 1709 mort le 28/01/1721
<i>Périgueux Saint Silain B 18/09/1691 Antoine BLOYS, fils de Anthoine et Françoise CHABANEAU</i>					
34	BOISSADET Anthoine Dubois	Marsané en Périgord, dépendance de Périgueux	Anthoine+ & Girarde DU-BOIS	34	entré au 2nd bataillon le 28/02/1715 congédié le 16/04/1722
59	Bonaventure La Jeunesse	Montpon en Périgord, élevé au couvent des récollets à St Foy en Périgord	(ne sait) & (ne sait)	26	engagé en mars 1708 anspressade incorporé
14	BORIE Jean Monferan	Monferan, sénéchaussée de Bergerac		22	31/12/1719 mort le 12/04/1721
<i>? Montferrand du Périgord B 28/02/1683 Jean BORIE fils de François et Toinette GAUDIER</i>					
37	BRESSA Jacques Sans Soucy	la Menuse, paroisse de Marsamant en Périgord, dépendance de Périgueux	Pierre & Mondine LALO	18	a joint le 11/08/1718
14	BROUSSE Armand Beaumont	Bidot, Beaumont		18	31/12/1719
20	CHEVAL Jean La Fleur	Issiac en Périgord, dépendance de Sarlat	Jean+ & (ne sait)	25	25/02/1715 mort le 10/11/1719
5	CLARY Pierre Frapedabord	la Grange paroisse de Ambord en Périgord, dépendance de Périgueux	François + & (ne sait)	47	a joint en mars 1710 congédié en décembre 1718
56	COMTE Pierre Belhumeur	Cadoin en Périgord		18	01/01/1721
14	DAU Pierre La Fargue	Beaumont, sénéchaussée de Périgueux		23	31/12/1719
14	DAVID Jean La Motte	Coene, sénéchaussée de Bergerac			17/02/1720 congédié le 21/07/1720
53	DEFARGUE Bonaventure le Sr de Marcelin	Montpazier en Périgord, dépend. de Périgueux	Geoffroy & Marie+ DE BENAC	17	a joint le 13/04/1718 s'est retiré le 03/02/1719
29	DESTRADE Jean Blondin	la Besse, par. de Saint Millac en Périgord, dépendance de Périgueux	Jean & (ne sait)	18	01/04/1718 mort le 11/11/1719
59	DEVAUX François La Rivière	le Puy, paroisse de Bonnevalle en Périgord, dépend de Périgueux	Jean & Jeanne BARRY	28	engagé en avril 1712
65	DEVAUX Gabriel Devaux	Bourdeille en Périgord		20	01/04/1722
68	DROUILLARD Léonard Ribérac	Villetouretes à 1/4 de lieue de Ribérac	Anthoine & Marguerite (ne sait)	37	a joint le 24/04/1716 mort le 06/11/1720?
52	DUBOURG François Dubourg	Beaumon en Périgord élection de Sarlat	Joseph+ & Marguerite SANBON?	20	a joint le 24/03/1717
48	DURAND Jacques Durand	Bourdeilles dépend. de Périgueux		17	01/04/1722
<i>Bourdeilles B 18/07/1704 Jacques DURAND, fils de Jean et Eleonard BARRIASSON</i>					
30	ESCOT Jean Pican	Beaumont en Périgord		17	29/06/1719 congé le 11/06/1720
67	FANARE Elie Saint Amand	Saint Amand de Ver en Périgord, dépendance de Périgueux	Anthoine & Anne FELISAN	40	engagé en septembre 1712
<i>Saint Amand de Vergt B 28/06/1675 Hellies FAVARD, fils d'Anthoine & Anne FILLEYSSAN</i>					

14	FAURILLE Jean St Avit	Bazeille, sénéchaussée de Sarlat		18	31/12/1719 mort le 15/01/1721
11	FOUCAUX Robert I e Sr de Foucaux	Limbra en Périgord, dépendance de Bergerac	Léon+ & Anne+ DE VERGNE	26	a joint en spt. 1717 en qualité de cadet retiré le 16/06/1721
4	GALLAND Pierre Galland	Saulore en Périgord	Gaspard+ & Marie + ORICOSTE	37	incorporé au 2e bataillon le 25/02/1715 mort le 04/12/1730?
<i>Soulaures B Jean GALAN fils de Gaspar et Marguerite AURICOSTE</i>					
45	GAUTIER Elie Bussière	Bussière, dépend. de Vairaignes en Périgord		19	01/03/1719 maréchal déserté le 01/06/1719
14	GORSE Pierre La Forge	Latour sénéchaussée de Périgueux		22	31/12/1719 congédié le 20/07/1720
37	GRAND Mathurin Le Grand	Bourdeilles dépend. de Périgueux		17	01/04/1722
<i>Bourdeilles B Maturine GRAND fille de Emeric et Marie CLUNIAC</i>					
12	GRANIER gravier Jean La Grandie	la Grandie, par. de Bare en Périgord, à 5 lieues de Périgueux	Léonard & Jeanne LABERDE	21	a joint le 24/05/1718 mort le 17/08/1719
<i>Bars 6 baptêmes enfants de Léonard et Jeanne LABORDE entre 1677 et 1693</i>					
61	JACQUILLOU Jean La Déroute	Sarlat en Périgord	Jacques & Françoise+ LARENAUDIE	19	a joint le 23/10/1417 congédié le 02/12/1718 etant trop bas
68	JARNAGE Elie Lapierre	Glaissenne en Périgord, dépendance de Périgueux	Estienne & Thoinette Rousse	25	entré du 2nd bataillon le 25/02/1715 pris par les paysans et enrolé dans les troupes d'Espagne le 29/05/1719
<i>St Jean d'Eyraud B 16/09/1691 Hélie JARNAGE fils de Estienne et Tonie ROUX</i>					
67	JUNIS François Saint Vincent	Saint Vincent en Périgord dépendance de Périgueux	Guillaume & (ne sait)	27	a joint en octobre 1711
<i>Saint Vincent sur l'Isle B 07/12/1687 François JOUVY, fils de Guillaume et Jeanne DURANT, du bourg</i>					
66	LABELLIE Bernard La Grandeur	Couzeran, paroisse de Fleurat en Périgord, dépendance de Périgueux	Bernard & Françoise+ BILDAL	56	a joint en janvier 1693 sergent
<i>Fleuras B 04/08/1669 Bernard LABEYLIE fils de Bertrand et Françoise VIDAL, du Petit Courserand</i>					
39	LACAM Guillaume Lacam	Lalaise, sénéchaussée de Sarlat		25	de la colonelle 01/07/1721 mort le 24/02/1721
45	LAFOND Louis Lafond	Beuges, par. de St Marcel sénéchaussée de Périgueux		40	25/10/171
58	MAROIN Pierre Saint Pierre	Montignan, paroisse St Marceau en Périgord, dépend. de Périgueux	Pierre & Marie FOUCA	31	engagé en avril 1707 caporal incorporé
37	MAZIERE François Saint François	George, par. de Montagrier en Périgord, dépendance de Périgueux	Gony?? & Catherine+ BOUNET	19	a joint le 03/08/1718 reconnu déserteur du rgt de Gensac comp. de Marcier et conduit aud. rgt le 26/12/1718
<i>Montagrier 3 B enfants de Gouni MAZIERE et Catherine BOUNET en 1687, 1689 et 1691</i>					
4	MERLY François Saint François	Leben? à /1 de lieue de Biron	Hector+ & Anne (ne sait)	33	incorporé au 2e bataillon le 25/02/1715
11	MESPOULEDE Anthoine Périgord	Vertiolle, par. de St Crespin en Périgord, dépendance d'Aubroche	Jean Renaud+ & Françoise+ POMERELLE	18	a joint le 02/04/1718
11	MESPOULEDE Jean La Giroflée	Vertiolle, par. de St Crespin en Périgord, dépendance d'Aubroche	Renaud+ & Françoise+ POMERELLE	16	a joint le 02/06/1718
14	MONRIVAU Pierre Miramon	Miramont, sénéchaussée de Périgueux		30	31/12/1719
70	SALAGNA Raimond Salagna	Combayon, paroisse de St Félix de Bourdeille en Périgord	Renaud & Dauphine LA-GEARD	19	a joint le 01/06/1718 retiré 09/07/1726
52	SAULLIERES Pierre La Rivière	Langlade en Périgord, paroisse de Groviesan?? vicomté de Turenne, dépendance de Sarlat	Jean+ & Thoinette+ DURAND	19	a joint le 02/04/1718 mort le 31/12/1718
34	TELLIOT Jean Lamothe	Saindrieux en Périgord, élection de Périgueux	Jean+ dit Lhéritier & Jeanne+ BESSE	33	entré au 2nd bataillon le 25/02/1715 congédié le 30/09/1718
<i>Cendrieux 5 B entre 1667 et 1685 d'enfants de Jean et Jeanne BESSE, de la Séguinie</i>					
29	TRARIEUX Léonard le Sr Trarieux	Bramesson, par. de Faussemain en Périgord, dépendance de Périgueux	Martial+ & Perrette+ MARTIN	22	01/04/1718 pour servir en qualité de cadet retiré en juillet 1720

<i>Fossemagne B 21/07/1689 Léonard TRARIEU fils de Martial et Peyronne MARTIN, de Bramefon</i>					
13	VERINE Elie Elie	Beaumont en Périgord		17	24/06/1719 mort le 30/07/1720

GR Yc 669

page	identité	natif de	f. de	âge	engagement
55	--ALGA? François Sans Façon	La Rochebeaucourt en Angoumois dépendance d'Angoulesme	Jean+ & Catherine+ (ne sait)	41	engagé en octobre 1698 sergent
4	BLOYS Pierre Bloys	Périgueux	Anthoine+ & Françoise CHA- BANEAU	26	engagé en 1709
<i>Périgueux Saint Silain B 15/03/1688 Pierre BLOIS, fils d'Anthoine & Françoise CHABANAT</i>					
52	Bonnaventure La Jeunesse	Monpon en Périgord, a esté élevé dans un couvent de Récollets a Sainte Foy en Périgord	(ne sait) & (ne sait)	24	engagé en mars 1708 anspessade
12	CHEVAL Jean La Fleur	SixJacques à 2 lieues de Bergerac	Jean+ & (ne sait)	23	entré d'incorporation du second bataillon du 25/02/1715
52	CLARY Pierre Frappedabord	la Grange paroisse d'Ambaure en Périgord dépendance de Péri- gueux	François+ & (ne sait)	45	engagé en pars 1710 Anspessade
35	DROUILLART Léonard Reïberac	Villetoureth a 1 quart de lieue de Reïberac	Antony & Marguerite (ne sait)	35	engagé du mois d'avril 1716 et a joint le 24 avril même an
20	DUBOIS Anthoine Dubois	Marsanay en Périgord élection de Périgueux	Anthoine+ & Girarde DU- BOIS	32	entré d'incorporation du 2nd bataillon du 25/02/1715
29	DUBOURG François Dubourg	Beaumont Périgord		19	24/03/1717
21	DULU Jean Dulu	Sarlat en Périgord psse Ste Marie rue des Cor- deliers	Ysaac+ & Guillaume+ FEY	39	22/09/1716
52	DUTREUX Pierre La Montagne	Gabillou en Périgord dépendance de Péri- gueux	François+ & Catherine -- LON	22	a joint en avril 1714 déserté le 16/10/1716
<i>Gabillou 2 B en 1677 et 1680 enfants de François & Catherine MELOU, de Surgiac</i>					
35	FAVART Elie Saint Amand	Saint Amand de Ver en Périgord	Anthoine & Anne FELICAN	38	engagé en septembre 1712
<i>Saint Amand de Vergt B 20/06/1675 Hellies FAVARD fils d'Anthoine & Anne FILLEYSSAN</i>					
5	GALAND Pierre Ga- land	Solore en Périgord à 5 lieues de Sarlat	Gaspard+ & Marie+ ORIS- COTE?	35	entré d'incorporation au 2nd bataillon du 25/02/1715
<i>Soulaures 8 B entre 1680 et 1693 enfants de Gaspar GALAN & Marguerite AURICOSTE</i>					
50	GUIROT Anthoine La Treille	Issigeac en Picardie (sic) dépendance de Charlat	Simon+ & Jeanne+ BEN- NIER?	35	engagé en 1709
33	Jacquillau Jean La Déroute	Sarlat Périgord		18	23/10/1717
46	JARNAGE Elye Saint Pierre	Eglizeneuve en Péri- gord dépendance de Périgueux	Estienne & --nette ROUX	23	engagé en janvier 1712
<i>St Jean d'Eyraud B 16/09/1691 Hélié JARNAGE f. d'Estienne & Tinie ROUX rien à Eglise Neuve d'Issac</i>					
29	JARNAGE Estienne Biron dit Jolybois	Bergerac en Périgord		22	10/11/1716
<i>Bergerac par. St Jacques et St Etienne B 24/06/1696 Etienne JARNAGE fils de Etienne et Catherine MARTI</i>					
58	LABELLIE Bernard La Grandeur	Couvee dans la pa- roisse de Fleurat en Périgord	Bertrand & Françoise+ BI- DALE	54	engagé en janvier 1693 sergent
<i>Fleurac B 04/08/1669 Bernard LABEYLIE fils de Bertrand et Françoise VIDAL, du Petit Courserand</i>					
9	le sieur de FUCAU	Lembra près Bergerac		25	cadet 20/10/1717
52	MAROIN Pierre Saint Pierre	Montignan, paroisse de Saint Marsault en Périgord dépendance de Périgueux	Pierre & Marie FOUCA	29	engagé en avril 1707 caporal

4	MERLAY? François Saint François	Lebert en Périgord a 1/4 de lieue de Bi- ronne dépendance de Sarlat	Estor+ & Anne (ne sait)	32	arrivé d'incorporation du 2nd bataillon du 25/02/1715
20	THELYOT Louis La Mothe	Saint Drieux en Péri- gord élection de Péri- gueux	Jean+ dit L'Héritier & Jeanne+ BESSE	31	entré d'incorporation du 2nd bataillon le 25/02/1715

Cendrieux B 13/12/1685 Louis TEILLAUD fils de Jean et Jeanne BESSE, de la Séguinie

GR Yc 670

im ag e	nom_prénom nom de guerre	natif de	f. de	âg e	
51	Bonaventure La Jeunesse	Monpon en Périgord a été élevé au couvent des Récol- lets de Ste Foy	f. de (ne sait) & (ne sait)	38	a joint en mars 1708 caporal aux Inval 04/08/1732
15	BEUNAT Thomas La Rive	la Rive en Périgord, par. de Calès dépend. de Badefols	f. de Léonard & (ne sait)	23	a joint le 21/04/1728, engagé pour 6 ans du jour de la revue de l'inspecteur
<i>Calès B 28/05/1700 Thomas BAUNAC fils de Léonard et Jeanne SIMON, de Laribe</i>					
63	BOISSY Jean Champagne	Beaumont en Périgord	f. de Jean & Anne (ne sait)	21	a joint le 18/03/1724 pour 6 ans qu'il a cédé(?) pr estre tambour
64	BOISSY Jean dit Campagnac Joly- coeur	Beaumont en Périgord	f. de Jean & Anne NICOLAS	19	A joint le 07/02/1726 mort le 18/08/1729
63	BONAMI Antoine La Giroflée	Cariere en Périgord, dépen- dance de Bergerac	f. de Jacques+ & Marguerite GENESTE	21	a joint le 20/12/1724 aux grenad. 01/05/1727
45	BOURSA Sicaire La Roche	Ayliat en Périgord à 2 lieues de Périgueux	f. de Léonard & Anne+ ROUSSE	25	a joint le 01/04/1719
57	BOUSQUET Fran- çois Périgord	St Etienne en Périgord à 1 lieue de Villefranche en Péri- gord	f. de Guillaume & Jeanne SOULER	24	a joint le 08/01/1724 mort le 05/02/1730
31	BOUSQUET Pierre St Cernin	St Cernin en Périgord à 1 lieue de Bergerac	f. de Antoine & Anne DE- GUILLIEN	21	a joint le 02/01/1727 pour 6 ans mort le 19/06/1729
80	BRESSET Jean La Motte	Benusse paroisse de Marthema en Périgord dé- pend. de Périgueux	f. de Pierre & Mondine Latau	29	a joint le 04/08/1718
64	BREU?? Simon St Simon	Lintra en Périgord à 1 lieue de Bergerac	f. de Jacques & Anne+ DEL- PAICHES	22	a joint le 07/02/1726 déserté jug. du 10/06/1731
16	BROUSSE Armand Beaumont	Bidot, par. St Ovide en Péri- gord, dépend. de Beaumont, résidant au moulin Besson a 1 portée de fusi	f. de (ne sait) & Marie Fau- chié	24	a joint le 21/12/1719
64	COSTE Jacques St George	Beaumont en Périgord	f. de George & Catherine DUBOURG	19	a joint le 23/04/1726 pour 6 ans
62	DAU Pierre La Fargue	Beaumont en Périgord	f. de Armand & Françoise GUARI?	32	a joint le 21/12/1719
74	DAUDE Jean La Jeunesse	Lamotte Monrevel en Périgord	f. de Jean+ & Catherine BOUFFERY	23	a joint le 23/01/1723 tambour
15	DAUTHEFORT Gré- goire La Tour	Bourchillou? paroisse de St Aignan en Périgord à 4 lieues de Périgueux	f. de George & Isabelle DE GALABERT	25	a joint le 29/03/1728 engagé pour 6 ans ?
66	DECLAU Raimond La Plaine	Domme Périgord		18	24/03/1724
81	DESPRAT François St François	Lanquay en Périgord	f. de Jean & Marguerite BORDE?	21	a joint le 21/04/1728 pour 6 ans ?? 7bre 1732
30	DEVAUX Benoist Bellegarde	Bourdeille en Périgord	f. de Jean & Elisabeth DE- GOLAN	25	a joint le 14/02/1723
<i>Bourdeilles 2 B en 1718 et 1721 du couple Jean DEVAUX et Isabeau DE GOLAN</i>					
63	DUCOURTIÉ Charles Beaulieu	Montron en Périgord, dépend. de Montron (sic)	f. de François & Marie BARBI	26	a joint le 17/06/1722
<i>Nontron congé de mariage 01/09/1694 François DU COURTIEU x Jeanne BARBY</i>					
63	ESTRESSE Jean St Cernin	St Cernin en Périgord, jurid. de Beaumont	f. de Pierre & Guillemette BECHOU	23	a joint le 18/03/1724 mort en 1731(?)

25	FRUGERE Pierre St Pierre	Peiras par. d'Ajan en Périgord à 1 lieue de Nontron	f. de Marcial+ & Françoise+ (ne sait)	23	joint le 05/05/1724 tambour mort 1730 ??
26	GAULTIER Elie Gaultier	Bussière Petiez en Périgord dépendance de Varagne	f. de Léonard+ & Marie LI-GONAN	17	joint 10/06/1728 pour 6 ans
63	GENESTE Jean Francoeur	Mauran en Périgord à 1 lieue de Bergerac	f. de Pierre & Françoise+ (ne sait)	26	a joint le 20/12/1724 pour 6 ans mort juin 1731
24	GRAND Mathurin Le Grand	Boudeille (sic) en Périgord	f. de Emeric & Marie+ CLU-GNIAC	23	a joint le 23/04/1722
<i>Bourdeilles B 03/03/1703 Maturin GRAND, fils de Emeric et Marie CLUNIAC</i>					
65	HIRONDE Jean Sarlat	Sarlat		17	déserté 1731
79	LABELIE Bernard La Grandeur	Courseuran paroisse de Flurat en Périgord dépend. de Périgueux	f. de Bertrand & Françoise+ BIDAL	66 (si c)	a joint le ?/01/1693 sergent ?? 05/08/1730
<i>Fleuras B 04/08/1669 Bernard LABEYLIE, fils de Bertrand et Françoise VIDAL, du Petit Courseuran</i>					
13	LACARELLE Louis La Giroflée	Bertiole par. de St Crespin en Périgord, dépend. d'Aubebrauche	f. de Jean Baptiste+ & Marguerite CLENI	27	a joint le 02/04/1718
31	LACOMBE Jean Bergerac	Bergerac en Périgord	f. de Pierre & Marie BORIE	19	a joint le 02/01/1727 pour 6 ans congé ?? 1733
62	LAFOND Louis Lafond	Le Bugue (par. St Marcel)	f. de Raimond & Marie+ STER	48	a joint le 22/10/1719 mort mai 1733
64	LALY Jean Doursal	Ponton en Périgord dépendance de Lalinde	f. de Pierre & Magdeleine BARETE	17	a joint le 21/04/1728 pour 6 ans
63	LANDA François La Fleur	Cadoin en Périgord	f. de Jean+ & Toinette+ Fauchié	27	a joint le 08/04/1723 pour 6 ans déserté (jug. du 07/07/1725?)
64	MARGA Jean Beausoleil	Daglan Périgord		17	24/03/1724
<i>Daglan B 14/06/1715 Jean MALGAT fils de François et Magdelaine CHAVAL</i>					
29	MAROUIN Pierre St Pierre	Montignant, par. de St Marceau en Périgord, dépend. de Périgueux	f. de Pierre+ & Marie+ FOU-CAU	41	a joint en avril 1707
66	MARTIN François La Rive	Brapeze?? Perigord		18	24/03/1724
81	MAS(?)UY Pierre St Pierre	Lasplate paroisse de Benac en Périgord jurid. de Beaumont	f. de Bernard & Guillemette BATUT	19	a joint le 07/02/1726 mort le 2-7/11/1729
63	MORAUT Guillaume Bellerose	Beaumont en Périgord	f. de Antoine+ & Jeanne GENEVE	21	a joint le 18/03/1724 pour 6 ans mort en 1731(?)
3	---OIR François ---oir	natif d'Elbert en Périgord dépend. de Sarlat	f. de -octo & Anne (ne sait)	47	arrivé d'incorporation du 2e bataillon du 25/02/1715 caporal ?? aoust 1729
63	SENBOU Léonard La Flame	Renpoux en Périgord, jurid. de Puy Beton	f. de Jean & GAILLARD Marguerite	21	a joint le 18/03/1724
63	SENTIRIER Jacques St Crespin	Bergerac (par. St Martin)	f. de Jacques+ & Marie+ AUDOYER	21	a joint le 20/12/1724 pour 6 ans congédié 7re 1733 ??
66	TAUREL Pierre La Bonté	Issigeac		18	24/03/1724
66	TOUROUT Jean Monferrier	Belvès Périgord		18	24/03/1726 6 ans
<i>Belvès B 24/10/1711 Jean THOURAINS, fils de Pierre et Marie DE MONFERRIER</i>					
81	VALETTE Jacques Sejournant	du bourg de Longquais en Périgord	f. de Isahac+ & Susanne VALETTE	20	a joint le 07/02/1725 pour 6 ans congédié le 20/08/1732
81	VALETTE Marc Antoine Marquet	du bourg de Longquais en Périgord	f. de Isahac+ & Susanne Valette	17	a joint le 07/02/1726 grenadier en août 1731 ?
63	VIGNAL Léonard Va de bon cœur	Colomban par. de Liege neuf?? en Périgord, dépend. de Montréal	f. de Pierre & Toinette (ne sait)	22	a joint le 07/02/1722 pour 6 ans mort le 12/08/1729

GR1 Yc 671

Fait à Toulon le 23 juin 1749

page	nom prénom nom de guerre	natif de	f. de	âge	carrière militaire
77	BARSAC François Barsac	La Bussière deux?? en Périgord jurid. de Pé- rigueux	Herier + & Marie MALET	19	01/05/1754 congédié le 07/05/1757
48	BAUSERY Sicaire Bausery	Grand Vilar en Péri- gord à 3 lieues de Pé- rigueux	Jean & Catherine ELIE	24	servait dans la milice de Périgueux de- puis le 15/03/1742 a joint le 03/12/1746 réformé le 01/0/1754?
94	BEGON Jean La Vigueur	St Rabier en Périgord jurid. de Périgueux	François+ & MICHEL	22	01/03/1754
77	BIGRE François Alexandre	Ste Orce en Périgord	Pierre+ & Jeanne LA- ROCHE	18	01/07/1753
<i>Saint Orse 2 B en 1721 et 1724 enfants de Pierre BIGRE & Jeanne/Marie LAROCHE, de la Germenie</i>					
174	BIGRE François Alexandre	de Ste Orce, demeure au hameau de la Ger- menie à 5 lieues de Périgueux	Pierre+ & Jeanne LA- ROCHE	18	laboureur joint le 01/12/1753 au 01/12/1759
90	BLONDIN Jean La Treille	Glé Geneve à 5 lieues de Périgueux	Léonard & Marie DU- PONTÉ	40	servait dans la milice de Libourne depuis le 24/02/19/1742 a joint le 03/01/1746 réformé le 01/9/1749
75	BONFONS François Puicousin	Serre en Périgord ju- rid. de Périgueux	Gabriel+ & Françoise BULE	28	30/04/1750 6 ans réformé le 04/10/1752
47	BORRY Léonard Castang	Saint Avi Seigneur en Périgord à 5 lieues de Sarlat	Mathieu & Isabelle CAS- TANG	40	a joint le 12/04/1744 engagé jusqu'au 12/04/1750 congédié le 12/07/1755
<i>St Avit Senieur 5 B entre 1686 et 1708 enfants de Mathieu BORIE & Elisabeth CASTAN</i>					
39	BOULANGER Léo- nard La Joye	St Jean de L'Ecole en Périgord jurid. de Péri- gueux	Guillaume+ & Jeanne AU- DEBARE	20	servait dans la milice de Périgueux de- puis le 28/03/1746 a joint le 19/06/1747 congé e 06/05/1753
<i>St Jean de Côte B 14/05/1723 Léonard BOULANGER fils de Guilhen & Jeanne AUDEBERT</i>					
100	BOURGEOIS Jean Va de bon cœur	Bourdet en Périgord à 3 lieues de Périgueux	Pierre+ & Péronne BLEAU	24	servait dans la milice de Périgueux de- puis le 16/09/1743 a joint le 03/12/1746 réformé le 01/09/1750
49	BOURNERIAU Ga- briel Gabriel	Calais en Périgord à 4 lieues de Sarlat	Antoine+ & Catherine MOULINIER	24	charpentier a joint le 11/02/1718 engagé jusq. 11/02/1754 congédié le 12/07/1755
<i>Calès B 01/10/1725 Gabriel BOURNORIE fils de Toine & Catherine MOULINIE</i>					
38	BOURNIÉ Jean Saint Jean	Issidure en Périgord à 6 lieues de Périgueux	Pierre+ & Marie Ga- brielle+ DAUVERGNE	20	servait dans la milice de Périgueux de- puis le 16/11/1744 a joint le 03/12/1746 engagé jusqu'au 01/10/1756
51	BOYER Bernard Boyer	Lileule en Périgord ju- rid. de Sarlat	Charles & Renée COUPY	17	chirurgien 23/03/1752 6 ans
<i>Limeuil 3 B entre 1747 et 1750 enfants de Charles BOYER & Renée COUSI</i>					
146	BOYER Bernard Boyer	Limeulle en Périgord à 5 lieues de Sarlat	Charles & Reine COUGY	17	chirurgie, fils de idem joint le 23/03/1752 jusqu'au 23/03/1758 déserté jgt du 02/10/1762
157	BRUYERE Jean La Joye	Galibert psse de Daglan en Périgord à 1 lieue de Castelnau	Pierre+ & Françoise ME- NORE		vigneron, fils de idem joint le 04/10/1755 jusqu'au 04/10/1761
<i>Daglan B 16/10/1734 4 B enfants de Pierre BRUGIERE & Françoise MENAUCHE, de Galibert</i>					
38	BUSSIÈRE André La Fleur	Badefaud en Périgord à 6 lieues de Péri- gueux	Jean+ & Léonarde VARIL- LAC	24	servait dans la milice de Périgueux de- puis le 06/04/1742 a joint le 03/12/1746 réformé le 01/09/1752
<i>Badefols d'Ans B 13/03/1718 Marie BOISSEILHE fille de Jean & Léonarde VAREILHAS</i>					

74	CARTEAU Jean Blondin	Champagnac en Périgord à 3 lieues de Périgueux	Pierre & Anne (l'ignore)	22	servait dans la milice de Périgueux depuis le 03/04/1744 engagé jusq. 01/04/1755
<i>Champagnac de Bélair B 01/01/1725 Jean CARTAUD fils de Pierre & Anne PEYREFICHE</i>					
173	CARTEAU Jean Blondin	Champagnac en Périgord à 3 lieues de Périgueux	Pierre & Anne (l'ignore)	22	servait dans la milice de Périgueux depuis le 03/08/1744 a joint le 03/12/1746 engagé jusqu'au 01/04/1755
49	CHANTELOUBE Guillaume Saint Sernin	St Avi seigneur en Périgord	Marc Antoine & Jeanne BOISSERY	23	apoticaire a joint le 11/02/1748 engagé jusq. 11/02/1754 congédié le 01/06/1754
<i>St Avit Senieur B 27/01/1730 Guillaume CHANTELOUBE fils de Marc Antoine & Jeanne BOYSSERIE, du bourg</i>					
174	CHATEAU Jean Château	Isoudeville en Périgord à 5 lieues de Périgueux	Jean & Marguerite+ BOISSEUR	18	sans profession, fils de idem joint le 12/04/1756 au 12/04/1762
126	CHAUD Mathurin Sansoucy	Daglan à 1 lieue de Castelnau	Jean & Catherine+ CABANEL	19	meunier fils de teinturier joint le 30/10/1755 au 30/10/1761 réformé le 30/03/1760
<i>Daglan B 21/03/1737 Mathurin CHAUD fils de Jean & Catherine CABANEL</i>					
100	CHAUVIN Jean La Douceur	Pé de Fourche en Périgord à 2 lieues de Périgueux	Jean+ & Michèle SUDERIN	21	servait dans la milice de Périgueux depuis le 01/02/1744 a joint le 03/12/1746
182	CHAUVIN Jean La Douceur	Pe de Fourche en Périgord à 2 lieues de Périgueux	Jean+ & Michelle SADERIN	21	servait dans la milice de Périgueux depuis le 01/02/1744 a joint le 03/12/1746 jusq. 01/10/1757
38	COLOMMIER Denis La Jeunesse	St Julien de Nampor en Périgord à 2 lieues de Sarlat	Antoine+ & Catherine FABRE	26	joint le 02/07/1744 engagé jusqu'au 01/10/1755
151	COLOMMIERE Denis La Jeunesse	St Julien de Maupont en Périgord à 2 lieues de Sarlat	Antoine+ & Catherine FABRE	26	joint le 05/04/1744 engagé jusqu'au 01/10/1755
65	COMBEAU François La Prairie	la Chapelle Fossier en Périgord	Giraud & Jeanne NICOTTE	22	servait dans la milice de Périgueux depuis le 28/03/1746 a joint le 14/03/1747 réformé le 01/09/1752
174	CORNU Jean Périgord	St Oler en Périgord à 4 lieues de Périgueux	François & Jeanne+ FAUCOR	19	scieur de long joint le 31/12/1755 au 31/12/1761
50	COULON François Frappe d'abord	Ste Sabine jurid. de Sarlat en Périgord	Pierre & Margoton TONADE	24	20/05/1751 6 ans congédié le 01/09/1752
22	DAMÉ Louis La Forge	Issedur à 5 lieues de Périgueux	Louis & Jeanne Françoise FABAR	26	maréchal servait dans la milice de Périgueux depuis le 11/02/1744 a joint le 03/12/1746 réformé le 01/09/1749
29	DAUDAZAT Jean La Chapelle	la Chapelle Bonnagué à 2 lieues de Périgueux	Pierre & Isabeau+ PIGUET	30	servait dans la milice de Périgueux du 16/04/1740 a joint le 03/12/1746 réformé le 01/09/1749
49	DAUDÉ Jean Beaumont	Beaumont en Périgord	Jean & Anne DECHAMPS	23	cordonnier a joint le 11/02/1748 engagé jusq. 11/02/1754
76	DE LA CONGERIE Dauphin Montet	Mialet en Périgord	Jean & Jeanne+ BOUTINOL	20	01/04/1752
174	DE LA CONGERIE Dauphin Montet	Mialet en Périgord	Jean & Jeanne+ BOUTINOT	20	fils de bourgeois joint le 01/04/1752 au 01/04/1758 réformé en 1763
53	DE RICHI DE LA BEAUDESIE Pierre Derichi	St Girie?? la Borie en Périgord jurid. de Périgueux	Antoine+ & Catherine+ FERRAND	30	11/04/1757 déserteur des troupes prussiennes et du régt de la Marche Prince en 1746 congédié 01/09/1757
77	DELAGE François St François	Le Temple en Périgord jurid. de Périgueux	Bernard+ & Jeane FLEURETTE	24	15/05/1754 passé aux grenadiers
38	DELAPIERRE Félix La Giroflée	Teiza à 7 lieues de Périgueux	Jean+ & Françoise DUPUY	24	servait dans la milice de Périgueux depuis le 07/12/1742 a joint le 03/12/1746 réformé le 01/09/1749
74	DELAZE Guillaume Bellerose	du bourg du Temple Layon en Périgord jurid. de Périgueux	Bernard+ & Jeanne FLORENT	21	25/04/1750 6 ans

13	DESIMERY Elie Saint Martin	St Martin à 6 lieues de Périgueux	Charles & Léonarde CHEMOLAT	25	a joint le 03/12/1746 réformé 01/09/1750
145	DONNALLIER Mar- tin Château	la Chapelle Fossé à 3 lieues de Périgueux	Guillaume & Marguerite+ FABRE	33	servait dans la milice de Périgueux de- puis le 06/03/1746 a joint le 14/03/1747 engagé jusqu'au 01/09/1757
179	DOUDET Jean Beaumont	Beaumont en Périgord	Jean & Anne DECHAN	23	cordonnier joint le 11/02/1748 au 11/02/1754 congédié en 1463
73	DU ROCHER An- toine La Tulipe	St Savignan à 1/2 lieue de Périgueux	Guillaume & Jeanne+ MONTULAT	21	servait dans la milice de Périgueux de- puis le 17/01/1744 a joint le 03/09/1746 réformé le 01/09/1752
109	DUCLON Léonard La Cité	paroisse de la Cité ju- rid. de Périgueux	Pierre+ & Marguerite+ PERRIÉ	26	tonnelier servait dans la milice de Péri- gueux depuis le 30/03/1745 a joint le 03/12/1746 congédié le 06/05/1753
<i>Périgueux la Cité B 10/02/1724 Léonard DUCLAUD fils de Pierre & Marguerite POIRIER</i>					
82	DUMAS Bernard Dumas	Hautefort à 5 lieues de Périgueux	Louis & Marguerite COU- DAMI?	23	servait dans la milice de Périgueux de- puis le 12/03/1744 a joint le 14/03/1747 passé dans Sabrit cadet (autre compa- gnie)
<i>Cherveix par. de St Martial Laborie B 18/10/1722 Pierre DUMAS fils de Louis & Marguerite CONDAMI, de Mongiaux</i>					
72	DUMAS DE PAYZAC Charles Payzac	le Michau en Périgord à 4 lieues de Péri- gueux	Bernard & Sicarie+ BOUS- QUET	36	a joint le 02/10/1735 engagé jusq. 02/10/1734 (sic) congé absolu le 01/10/1749
54	DUMAS Pierre Saint Michel	Payzac en Limousin ju- rid. de Limoges	Joseph & Marie Thérèse BOISE DE LA FARGE	27	fils de gentilhomme 09/04/1759 passé dans Dauzac (autre compagnie)
39	DUPUY Jean Prêt à boire	St Martin de Mussidan	Pierre & Bernarde MOY??	22	servait dans la milice de Périgueux de- puis le 28/03/1746 a joint le 04/08/1747
151	DUPUY Jean Pre- taboire	St Martin de Mussidan jurid. de Périgueux	Pierre & Bernarde MOY	22	servait dans la milice de Périgueux de- puis le 28/03/1746 joint le 14/08/1747 jusqu'au 06/05/1759
53	DURAND Jean Du- rand	Bourzac par. de Balliac en Périgord jurid. de Sarlat	Jean & Jeanne COUVERT?	24	24/04/1757 mort le 29/05/1758
<i>Bayac B 26/09/1738 Marguerite DURAN fille de Jean et Jeanne COUDER</i>					
76	DUROCHER An- toine La Tulipe	Savignan jurid. de Pé- rigueux	Guillaume & Jeanne+ MONTALEST	22	01/04/1752
173	DUROCHER An- toine La Tulipe	St Savignan à une 1/2 lieue de Périgueux	Guillaume & Jeanne+ MONTALET	22	joint le 03/12/1746 au 01/04/1758
25	FIGARD Jean La Ramée	Buisson paroisse de Ca- ban en Périgord jurid. de Bergerac	Guillaume & Marie+ (omis)	19?	01/08/1754 passé aux grenadiers
126	FLORENTIN Jean La Jeunesse	par. de la Trappe en Périgord à 2 lieues de Castelnau	Pierre+ & Simonne RIVA- LIER	33	vigneron fils de idem a joint le 06/11/1755 au 06/11/1761
158	FLORENTIN Jean La Jeunesse	la Trappe en Périgord à 2 lieues de Castelnau	Pierre+ & Simonne RIVA- LIER	33	vigneron, fils de idem joint le 11/11/1755 jusqu'au 11/11/1761
14	FOURCHON Sicarie (sic) Saint Pierre	Périgueux	François & Anne BORIE	28	servait dans la milice de Périgueux de- puis le 10/02/1742 a joint le 03/12/1746 réformé le 20/09/1752
13	FOURGEAU Guil- laume La Cote	Saimmere de Dronne à 4 lieues de Périgueux	Jean & Jeanne Marie (l'ignore)	36	laboureur dans la milice de Périgueux depuis 11/05/1748 a joint le 03/12/1746 réformé 01/09/1749
<i>St Méard de Dronne B 18/05/1711 Guillaume FOURGEAUD fils de Jean et Marie MAJEAUBERT</i>					
91	GABOULO François Sans Chagrin	Nontron en Périgord à 6 lieues de Périgueux	Elie & Marie+ GRASSE	28	servait dans la milice de Périgueux de- puis le 08/02/1745 a joint le 03/12/1746 mort le 09/03/1751 à Marseille

38	GAILLARD François Vadeboncoeur	Nantié en Périgord à 5 lieues de Périgueux	Aubin & Toinette DEBOY	26	fils de meunier servait dans la milice de Périgueux depuis le 07/12/1742 a joint le 03/12/1746 réformé le 01/09/1749
179	GIRAUDEL Léon Jolibois	Conger en Périgord à 6 lieues de Sarlat	Guillaume+ & Perrette LE-DOUX	27	servait dans la milice de Villeneuve depuis le 08/03/1740 joint le 05/07/1744 au 05/07/??
48	GIRAUDEL Léon Jolybois	Conge en Périgord à 7 lieues de Sarlat	Guillaume+ & Perrette LE-DOUX	27	a joint le 05/07/1744 engagé jusq. 01/11/1754
66	GONGON Pierre St Pierre	Aussepiat à 5 lieues de Périgord	Jean+ & + ?	17	22/12/1749 9 ans passé dans Ganeau (autre compagnie)
49	GOUGE Pierre La Douceur	Bayac en Périgord	Jacques & Elisabeth+ MOUCHU	26	charpentier a joint le 11/02/1748 engagé jusq. 11/02/1754 congédié le 19/06/1754
<i>Bayac B 26/07/1729 Marie GOUZE fille de Jacques & Isabeau MONSAUT</i>					
56	GOUYOU Pierre Divertissant	St Pierre de Laban en Périgord jurid. de Sarlat	Antoine & Marguerite RO-QUETTE	33	servait dans la milice de Villeneuve depuis le 15/03/1743 a joint le 05/07/1744 réformé le 01/09/1750
21	GRANCOIN François Vadeboncoeur	Lacoussiere Seinsou en Périgord à 7 lieues de Périgueux	Jean & Marie+ RUDAU	30	serait dans la milice de Périgueux depuis le 03/02/1740 a joint le 03/12/1746 réformé le 01/09/1749
82	GUICHARD François La Feuillade	St Pierre de Colle à 3 lieues de Périgueux	Maillard+ & Marguerite SORBE	23	servait dans la milice de Périgueux depuis le 22/12/1743 a joint le 03/12/1746 réformé le 01/09/1750
91	HUISSIER Jean La Bonté	Briac en Périgord jurid. de Périgueux	Antoine & Catherine TORTU	26	servait dans la milice de Périgueux depuis le 01/03/1742 a joint le 03/12/1746 réformé le 01/09/1749
38	IVER Jean La Flamme	Pisserau jurid. de Périgueux à 3 lieues de Périgueux	Jean+ & Marguerite BON-NEFON	22	servait dans la milice de Périgueux depuis le 12/12/1743 a joint le 03/12/1746 mort à Riez en Provence le 31/10/1749
64	JOLY Antoine Joly	St Jean de Cole jurid. de Périgueux	Pierre+ & Marguerite+ PIERREFON	32	servait dans la milice de Périgueux depuis le 02/01/1746 a joint le 03/12/1746 congédié le 06/05/1753
145	JUGOT Jacques Beaumont	Beaumont en Périgord à 5 lieues de Sarlat	Villeneuve & Catherine VERGNE	18	cordonnier Joint le 27/03/1754 au 27/03/1760
180	LA GIRARDIE Jean La Girardie	La Lende en Périgord à 7 lieues de Sarlat	Pierre & Jeanne DE-CRASSE	18	laboureur a joint le 24/04/1457 au 24/04/1763 réformé 1763
74	LABROUSSE Jean La Brousse	St Pries des Fougères à 6 lieues de Périgueux	Elie+ & Françoise+ MANGNON	29	servait dans la milice de Périgueux depuis le 06/06/1742 a joint le 14/03/1747 congédié le 01/10/1753
<i>St Priest les Fougères B 22/07/1718 Jean LABROUSSE fils de Nailhas & Françoise MAIGNOT, de Diesne</i>					
52	LACHAUX Pierre Sans Façon	St Agne de la Crotte en Périgord jurid. de Périgueux	Pierre & Marie BRETON	24	01/08/1754 passé aux grenadiers
75	LACOMBE Pierre Larivière	bourg de Fournias, jurid. de Périgueux	Pierre+ & Marguerite (omis)	20	25/04/1750 6 ans réformé le 01/11/1750
25	LAFOND Michel Lafond	Daglan	Jean+ & Magdeleine+ FAUREL	34	01/01/1754 dans Saint Hilaire l'aîné (compagnie) rentré le 03/05/1758
146	LAFOND Michel Lafond	Daglan à 3 lieues de Sarlat	Jean+ & Madeleine+ FAUVELLES	35	joint le 01/01/1754 jusqu'au 01/01/1760
110	LAFORGE Jean LA-FORGE	Luclas paroisse de Pluvieu à 8 lieues de Périgueux	Pierre+ & Françoise+ THOMAS	34	servait dans la milice de Périgueux depuis le 01/03/1740? a joint le 14/03/1747 réformé le 01/09/1749
25	LAFORIE Jacques La Forme	Beaumont en Périgord jurid. de Sarlat	Villeneuve & Catherine VERGNE	17	27/03/1754 rentré le 15/07/1755 passé dans Knilien (autre compagnie)

29	LAGARDE Denis Saint Denis	la Garde en Périgord jurid. de Périgueux	Jacques+ & Marguerite PETON	28	servait dans la milice de Périgueux du 18/04/1740 a joint le 03/12/1746 réformé le 01/09/1749
84	LAGASSON Mathias La Plaine	Villefranche en Péri- gord, demeurant à Monpont	Jacques & Marie+ AN- SON??	26	cordonnier 01/12/1750 6 ans réformé le 01/09/1754
<i>Villefranche de Longchapt B 13/04/1721 Mathias LAGASSON fils de Jacques & Pétronille ANSONNEAU</i>					
53	LAGIRARDIE Jean Lagirardie	Lalinde en Périgord ju- rid. de Sarlat	Pierre & Jeanne LEFORQ?	18	24/04/1757
174	LAGROCE François Deslauriers	bourg de Colore en Pé- rigord à 5 lieues de Périgueux	Jean & Marguerite+ PA- ROTY	18	travailleur de terre, fils de idem joint le 01/02/1756 au 01/02/1762
74	LANIS Jean Des Rosiers	du village de Lodonis en Périgord jurid. de Périgueux	Jacques+ & ?+	28	25/04/1750 6 ans mort le 06/01/1752 à Marseille
101	LAPORTE Jean Saint Jean	St Jean d'Ecole à 4 lieues de Périgueux	Pierre+ & Catherine RE- NAUD	24	munier servait dans la milice de Péri- goux depuis le 28/03/1746 a joint le 14/03/1747
<i>St Jean de Côte B 27/06/1723 Jean Elie DEDINLAPORTE, fils de Pierre & Catherine REYNAUD, du moulin du But</i>					
182	LAPORTE Jean St Jean	St Jean de Colle à 4 lieues de Périgueux	Pierre+ & Catherine RE- NAULD	24	meunier servait dans la milice de Péri- goux depuis le 28/03/1746 joint le 14/03/1747 engagé le 01/09/1756
29	LAVERGNE Jean La Douceur	St Vincent le Moutier en PÉRIGORD jurid. de Périgueux	Pierre & Françoise+ DE- MOUTTÉ	22	servait dans la milice de Périgueux du 05/05/1744 a joint le 03/12/1746 déserté jgt du 16/03/1760
39	LAVI Jean La France	Grand Vilar en Péri- gord à 5 lieues de Pé- rigoux	Jean+ & Marguerite BAR- RETE	26	servait dans la milice de Périgueux de- puis le 15/12/1743 a joint le 14/03/1747 engagé jusqu'au 01/06/1753 congé absolu le 01/10/1749
90	LEBE(G??) Jean La Ramée	Dachau en Périgord à 2 lieues de Périgueux	François+ & Marie FEIN- SAN??	24	servait dans la milice de Périgueux de- puis le 01/01/1742 a joint le 03/12/1746 réformé le 01/09/1749
22	LEPEE Jean L'Epée	St Fron de Sagnié à 5 lieues de Périgueux	Guillaume & Françoise DE- MAISON	30	servait dans la milice de Périgueux de- puis le 10/08/1716
76	LESTRADE Antoine Lestrade	Cubejac de Genouillac à 3 lieues de Péri- goux	Jean & Marguerite DE VA- LETTE	19	01/06/1753 congédié le 09/09/1755
29	LILLY Jean Blondin	Viounat à 4 lieues de Périgueux	Jean & Isabeau GRAVEL- LAN	25	servait dans la milice de Périgueux du 05/05/1744 a joint le 03/12/1746 passé aux grena- diers sous le nom de Sans Façon
49	LUBA Pierre La Violette	Coulme en Périgord à 1/2 lieue de Montfer- ran	Pierre+ & Marie REDON	17	a joint le 11/02/1748 engagé jusq. 11/02/1754 rentré le 01/07/1752 passé aux grenadiers mort le 20/03/1757
78	MACORME Jean St Orce	St Orce en Périgord jurid. de Périgueux		26	mort le 01/06/1758
14	MAFAYOU Jean La Bonté	Cadous à 2 lieues de Périgueux	Jean & Marie LONGUE- VILLE	22	servait dans la milice de Périgueux de puis le 10/02/1742 a joint le 03/12/1746 réformé le 20/09/1752
33	MANGON Jean La Bonté	Ste Croix?? en Péri- gord jurid. de Bergerac	Pierre+ & Jeanne FAYEUX	18	01/02/1754
51	MARCERON An- toine S. Antoine	La Bouquerie en Péri- gord jurid. de Sarlat	Guillaume & Lucie FRONTY	25	tailleur de pierre 23/03/1752 6 ans
<i>Labouquerie B 06/03/1727 Antoine MACERON fils de Guillaume & Lucie FRONTY, du Tronc</i>					
180	MARCERON An- toine St Antoine	village de Tron psse de la Tronquerie à 6 lieues de Sarlat	Guillaume+ & Lucie+ FRONTY	25	tailleur de pierre, fils de laboureur joint le 23/03/1752 au 23/03/1758

38	MARQUET Jean Jolibois	Nontron en Périgord à 6 lieues de Périgueux	Pierre & Marie+ MARCIAC	25	fil de meunier servait dans la milice de Périgueux depuis le 07/12/1742 a joint le 03/12/1746 réformé le 01/09/1749
65	MARTEAU Pierre Marteau	Coursa à 2 lieues de Périgueux	Pierre+ & (l'ignore)	35	jardinier servait dans la milice de Périgueux depuis le 26/10/1744 a joint le 14/03/1747 passé dans Mandel (autre compagnie)
<i>Coursac 3 B en 1722, 1725 et 1728 enfants de Pierre MARTEAU & Michelle PEYROUNY, de Mourcin</i>					
25	MARTIN Pierre Orléans	St Cariam?? en Périgord jurid. de Sarlat			27/03/1754 congédié le 12/17/1755
29	MASSIGOU Jean Saint Félix	St Félix à 5 lieues de Périgueux	Jean & Anne (l'ignore)	22	servait dans la milice de Périgueux du 05/05/1744 a joint le 03/12/1746 engagé jusqu'au 20/03/1755 congédié le 29/08/1757
38	MAURY Guillaume Champagne	Champagnac en Périgord à 4 lieues de Périgueux	Jean & Marie (l'ignore)	23	servait dans la milice de Périgueux depuis le 28/03/1746 a joint le 14/03/1747 réformé le 01/09/1752
<i>Champagnac de Bélair 3 B en 1720, 1724, 1726 et 1729 enfants de Jean NURRY & Marie CHASSAIGNE</i>					
47	MEDE Paul Saint Paul	Moullieres en Périgord à 4 lieues de Sarlat	Jean & Catherine NEUVILLE	30	laboureur a joint le 27/08/1711 engagé jusqu'au 14/10/1754
100	MENARD Aubin La France	St Martin en Périgord à 5 lieues de Périgueux	François & Catherine LAVAUD	26	tonnelier servait dans la milice de Périgueux depuis le 04/12/1740 a joint le 03/12/1746 réformé le 01/09/1749
109	MENJOU Jean Sarlat	Tanié à 1 lieue de Sarlat	Jean & Jeanne ANDRIÉ	20	a joint le 29/04/1746 engagé jusqu'au 29/04/1752 congédié le 01/09/1752
179	MERLE Paul S. Paul	Monniere en Périgord à 4 lieues de Sarlat	Jean & Catherine NEUVILLE	30	laboureur joint le 27/08/1741 eng. jusq. 01/10/1754 aux Invalides le 06/08/1761
51	MEURY Jean André Monplaisir	Lanoailles jurid de Périgueux	Jean+ & Péronne+ LAUDE	18	01/06/1752 mort le 30/12/1752
92	MONDIT Jean Daglond	bourg de d'Aglond en Périgord jurid. de Sarlat	Raimond & Françoise+ DUVAL	31	22/01/1750 6 ans passé dans Charmont (autre compagnie)le dit jour
<i>Daglan B 30/08/1725 Jean MONDY fils de Raymond & Françoise DEVAL</i>					
51	MORIN Jean Morin	Calais jurid. de Sarlat en Périgord	Jean+ & Anne CHASSAGNE	17	13/03/1753
<i>Calès B 01/04/1736 Jean MAURI fils de Jean & Anne CHASSAIGNE</i>					
180	MOUILLA Mathieu La Fleur	hameau de la Martinie psse St Avy Rivière à 6 lieues de Sarlat	Pierre & Toinette+ ALLIA	20	joint le 01/04/1752 au 01/04/1752 mort à l'hop. de Sens le 22/07/1762
51	MOULLA Mathias La Fleur	Ste Marie en Périgord		19	01/04/1752
48	MOURGUES Pierre Beauregard	Beauregard en Périgord	Pierre & Jeanne SOUVERAINE	25	a joint le 29/04/1746 engagé jusq. 29/04/1752 congédié le 01/09/1754
<i>Beauregard et Bassac B 24/11/1725 Pierre MOURGUET fils de Pierre & Souveraine NEPVEU, de Boissière</i>					
25	NEYRAC Jean Villeroy	Gleydat en Périgord jurid. de Sarlat	Gentou+	20	27/03/1754
49	NICOLAS Etienne Prêt à boire	Marier en Périgord jurid. de Périgueux	Jean+ & Jeanne VERSA-BEAU	23	sergier a joint le 14/02/1748 engagé jusq. 14/02/1754 congédié le 01/09/1754
179	NICOLAS Etienne Prêtaboire	Versillac en Périgord à 6 lieues de Périgueux	Pierre & Marie GUILLEMOND	36	servait dans la milice de Périgueux depuis le 03/04/1744 joint le 03/12/1746 rengagé ayant pris la haute paye jusq. 01/07/1754
48	NICOLAS Pierre Saint Nicolas	Vertillac en Périgord à 6 lieus de Périgueux	Pierre & Marie GUILMON	36	servait dans la milice de Périgueux depuis le 03/04/17344 a joint le 29/04/1746 engagé jusqu'au 29/04/1752 congédié le 01/09/1754

51	PAQUET DELON Jean Delon	Lalinde en Périgord jurid. de Bergerac	Jean+ & Anne HUGON	28	chirurgien 23/03/1752 6 ans
51	PARIES Jean Lalinde	Lalinde en Périgord	Jean & Toinette TOURON	19	13/03/1753 passé aux grenadiers
48	PIERREFITE Vincent Saint Vincent	St Anger en Périgord dépend. de Périgueux	Léonard+ & Anne MOIS-SAC	22	servait dans la milice de Périgueux depuis le 10/04/1744 a joint le 03/12/1746 engagé jusq. 12/10/1755 congé absolu le 01/10/1749
109	PIRABEAU Jean La Couture	St Sena à 2 lieues de Périgueux	Jean & Marguerite IMARE?	28	tailleur servait dans la milice de Périgueux depuis le 15/1742 a joint le 03/12/1746 réformé le 01/09/1749
90	PISSAU Pierre Saint Pierre	Briac en Périgord jurid. de Périgueux	Pierre+ & Louise ANA-BOULET?	26	servait dans la milice de Périgueux depuis le 01/03/1742 a joint le 03/12/1746 réformé le 01/09/1750
13	POMPINDON Jean La Ramée	Vertillac à 6 lieues de Périgueux	Pierre & Marie BOUTAUDE	25	milice de Périgueux depuis le 03/12/1746 a joint le 03/12/1746 réformé le 21/09/1752
85	POUCHADE Jean St Jean	Bousy en Périgord jurid. de Sarlat	Jacques+ & Jeanne+ LA-PAIRE	20	01/01/1752 6 ans
21	POUYOU Pierre La Roze	Cujac en Périgord à 3 lieues de Périgueux	Jean & Marie PONPONIÉ	22	tailleur servait dans la milice de Périgueux depuis le 10/03/1744 a joint le 03/12/1746 tambour réformé le 01/09/1750
69	PRIVAU Jean Lafond	St Sena en Périgord jurid. de Périgueux	Jean & Marguerite LA-FOND	40	17/19/1758 congédié le 15/07/1759
180	RAMOND Antoine Ste Sabine	Ste Sabine en Périgord	Antoine & Marguerite GUARIGUE	17	joint le 01/05/1751 au 01/05/1757
50	RAMONT Antoine Ste Sabine	Ste Sabine jurid. de ? en Périgord	Antoine & Marguerite GARIGUE	17	01/05/1751 6 ans
38	RAYNAUD Jean Raynaud	St George faubourg de Périgueux	Jean+ & Marguerite ROBIN	26	drapier servait dans la milice de Périgueux depuis le 28/03/1746 a joint le 03/12/1746 congédié le 06/05/1753
74	RAYNAUD Pierre Raynaud	du bourg du Temple de Layon en Périgord jurid. de Périgueux	Pierre & Gabrielle GOURSAC	17	25/04/1750 6 ans mort le 29/03/1752 à Marseille
<i>Temple Laguyon 3 B en 1751, 1754 et 1755 enfants de Pierre RAYNAUD & Gabrielle GOURSAT</i>					
49	REDON Marc Antoine Redon	Beaumont en Périgord	Jean & Marguerite+ POURQUERIE?	25	chirurgien a joint le 11/10/1748 engagé jusq. 11/02/1754 congédié le 01/09/1756
100	RENAUD Antoine Saint Antoine	Noaille en Périgord jurid. de Périgueux	Antoine+ & Jeanne+ ANDRÉ	27	servait dans la milice de Périgueux depuis le 02/12/1745 a joint le 03/12/1746 congédié le 06/05/1753
48	RENAUD Léonard Savignac	Bergerac en Périgord	Jacques & Catherine PARIS	26	a joint le 01/07/1745 engagé jusq. 01/07/1754 passé aux grenadiers
13	RENAUD Michel Sans Quartier	Savignac dépend. de Périgueux	Moreau & Françoise DE-CHAMPS	36	milice de Périgueux depuis 11/05/1739 a joint le 03/12/1746 réformé 01/09/1749
22	RIBAUD Simon La Ramée	Monberon jurid. de Périgueux	François & (l'ignore)	22	servait dans la milice de Périgueux depuis le 01/06/1747 a joint le 19/07/1747 réformé le 01/09/1752
22	RINGAUD Jean Ringaud	St Félix de Bourdel à 4 lieues de Périgueux	Charles+ & Catherine BONNET	28	servait dans la milice de Périgueux depuis le 10/03/1740 a joint le 03/09/1746 réformé le 01/09/1752
64	RIVIERE Elie Rencontre	la Chapelle de Russignan en Périgord dépend. de Périgueux	Antoine & Anne FAU	22	servait dans la milice de Périgueux depuis 19/03/1746 a joint le 03/12/1746 congédié 06/05/1753
74	ROBAR Pierre La Liberté	St Front de Périgueux	Bernard & Jeanne+ MARIE	22	sergier servait dans la milice de Périgueux depuis le 17/01/1744 a joint le 03/09/1746 réformé le 01/09/1752

186	RONDEAU Léonard Belleisle	Groges demoret en Périgord jurid. de Périgueux	Pierre & Marguerite FO-RESTA	24	servait dans la milice de Périgueux depuis le 04/03/1746 joint le 14/03/1747 jusq. 01/09/1757
126	ROUQUET Pierre La Fleur	Daglan en Périgord à 1 lieue de Castelnau	Martin & Jeanne D'AL-BOR?	18	mercier joint le 17/10/1755 au 17/10/1761
<i>Daglan 5 B de 1746 à 1751 enfants de Martin ROUQUET & Jeanne ALBOT</i>					
158	ROUQUET Pierre La Fleur	Daglan en Périgord à 1 lieue de Castelnau	Martin & Jeanne DALBORT	18	mercier, fils d'étaminier joint le 17/10/1755 jusqu'au 17/10/1761
51	SIGALA Antoine La Grandeur	St Léon jurid. de Sarlat	Jean+ & Marie+ (omis)	20	01/04/1753 passé aux grenadiers
56	SOUSSEL? Pierre Rossignol	Bergerac par. St Martin	Ali??+ & Françoise BOUS-SINET	27	tisserand a joint le 01/04/1745 engagé jusq. 01/04/1751 réformé le 01/11/1750
47	TABASTELLE Pierre S. Pierre	Beaumont en Périgord	Bertrand & Raymonde MARTIN	26	a joint le 02/08/1741 engagé jusqu'au 07/08/1750
179	TABASTELLE Pierre Saint Pierre	Beaumont en Périgord	Bertrand & Aimonde MARTIN	26	joint le 27/05/1741 eng. jusq. 27/08/1750 eng. jusq. 01/09/1757
73	TIFFON Jean Sans Quartier	Bira à 2 lieues de Périgueux	Pierre & Catherine PLANCHE	27	servait dans la milice de Périgueux depuis le 04/07/1743 a joint le 03/09/1746 réformé le 01/09/1750
77	VALETTE Mathieu Valette	Terrasson en Périgord jurid. de Sarlat	Antine+ & Marguerite NI-DAL	19	01/05/1754 congédié le 12/07/1755
<i>Terrasson par. St Julien B 05/04/1734 Mathieu VALETTE fils de Antoine & Françoise VIDAL</i>					

(à suivre)

DES OUTILS DE RECHERCHE SUPPLÉMENTAIRES

SERVICES DES ARCHIVISTES ITINÉRANTS COMMUNAUX DE DORDOGNE

Responsable : Karine Barde (karine.barde@gmail.com)

Mise en ligne des inventaires d'archives conservées en commune, réalisés lors des missions d'archivage rapportées par la presse et la télévision locales.

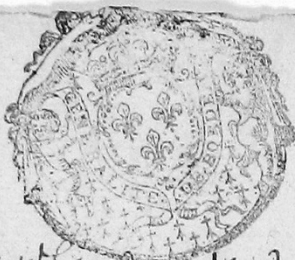
https://www.cdg24.fr/cdg_archives_inventaires.php

Service archives du Centre de Gestion.Dordogne(@Archives CDG24)/Twitter

Service Archives du Centre de Gestion de la Dordogne/Facebook

1680

1680



1680



1 A journet Guy de... du mois d'août mil six cent
 quatre vingt... pardevant nous Notaire
 Royal... de presens... du mois de...
 Nomme...
 5 a... pream... de... de... de
 julien... de... de... de
 gradou... de... de
 monpaz... femme... de
 bordeaux... de... de
 de... de... de
 10 de... de... de
 de... de... de
 est... de... de
 J... de... de
 se... de... de
 15 La... de... de
 J... de... de
 Honor... de... de
 et... de... de
 20 et... de... de
 g... de... de
 qui... de... de
 de... de... de
 25 La... de... de
 et... de... de
 de... de... de
 de... de... de
 30 de... de... de
 du... de... de
 de... de... de
 de... de... de
 de... de... de

Notaires...
 ...
 ...
 ...

3E 27

SOMMATION POUR LE PARTAGE DE LA DÎME DE SAINT LAURENT DES HOMMES (3 E 27)

1 Aujourd'huy dernier du mois d'aoust mil six centz
 2 quatre vingtz avant midy, par devant moy notaire
 3 royal soubz signé (et) presentz les tesmointz bas
 4 nommés.
 5 A esté prezant (et) personnellement estably m(essi)e Leonard
 6 Gilles p(rê)b(t)re (et) curé de la paroisse de Saint Laurans de
 , Laurens
 7 Pradoux habitant dud(it) bourgt de Sainct , jurisdiction de
 8 Monpaon, lequel comme s'il parloit à m(aîtr)e François
 9 Borros notaire royal, ---- a dict (et) remontré qu'en quallité
 10 de fermier du saindict du chapitre catedral de Saint
 11 Estienne Saint Front de la ville de Perigueux, la portion
 12 des diimes de lad(ite) paroisse appartenant aud(it) saindic, il a
 13 interet de savoir l'endroit où le disme de lad(ite) paroisse
 14 ce conduict (et) s'amasse, aux fins qu'il en puisse reser(v)er
 15 la part (et) portion quy luy a esté affermée par led(it)
 16 sieur saindict, c'est pour cella qu'il a sommé ledict
 17 Borros en callité de fermier des dames religi(eu)zes
 18 de Sainte Clere du couvent du lieu dans led(it) bourgt
 19 de Sainct Laurans de Pradoux, dans lequel toute la
 20 disme de lad(ite) paroisse y sera conduite et ensuyte
 21 partagée entre les fermiers suyvant les partz (et) portions
 22 qu'ilz y peuvent pretandre, luy declarant qu'il est
 23 prest de s'accorder de celluy quy sera par luy indicqué,
 24 pourveu qu'il soyt propre (et) capable pour reser(v)er
 25 la vandange (et) fere le vin, autremant (et) à faulte
 26 de ce, proteste de tous ses despans, dommaiges (et) inte(rêts),
 27 (et) de ce pourvoir ainsin (et) comme il verra estre affere,
 28 de quoy led(it) s(ieu)r curé m'a requis acte, et la notification
 29 d'icelluy aud(it) Borros, ce que luy ay concedé et pour
 30 le deu de mon office ; ez presences de m(aîtr)e François
 31 Dusoulier greff(ier) de la p(rése)nt jurisdiction hab(itant) du bourg de
 32 S(ain)t Martial p(rése)nt juris(diction) et François Joyeux clerc hab(itant) de
 33 la present ville, tesmointz qui ont signé avec led(it) curé et
 34 moy.

Étude du texte :

Le curé Gilles, qui tient à ferme du chapitre cathédral de Périgueux, une portion de la dîme de la paroisse, somme à Montpon devant le notaire Mirambeau, le notaire Borros tenant toute la dîme à ferme du couvent Sainte Claire du lieu, afin de réserver la part des vendanges qui lui a été affermée.

Étude de l'écriture :

La minute est rédigée avec deux écritures distinctes comprenant de nombreuses lettres mal formées, qui avec l'approximation de l'orthographe, gênent l'indentification de certains mots. Les diverses abréviations sont néanmoins toutes usuelles ; on relève, un renvoi dans l'interligne (ligne 7) et une suppression (ligne 9).

Glossaire :

- **fermier** : anciennement, personne qui tenait à ferme un droit
- **Saint Laurent de Pradoux** : devenu en 1790 **Saint Laurent des Hommes**
- « **Monpaon** » : devenu **Montpon** et depuis sa dernière fusion de 1964 **Montpon-Ménéstérol**
- **Saint Martial** : **Saint Martial d'Artenset**

VIENT DE PARAÎTRE

La nouvelle histoire du Périgord

Collectif d'historiens
sous la direction des
professeurs Bernard Lachaize et Michel Combet

Editions Cairn à Pau, 2022
39 euros

HERCULE ET CLAUDE

Du devoir de résistance au désir d'humanité

Denis Toison, Editions de l'Oustal, 2022
24,50 euros

L'histoire des résistants Roger et Michelle Ranoux

Les articles publiés dans les publications du CHP paraissent sous la seule responsabilité des auteurs.

Leur reproduction, même partielle, ne peut se faire qu'avec l'autorisation des auteurs ou du responsable des publications.

Utilisation des appareils photographiques aux Archives départementales de la Dordogne

Les reproductions de documents ne doivent être utilisées qu'à des fins personnelles ou d'études. Toute diffusion non autorisée par la Direction des Archives pourra donner lieu à des poursuites.

Le CHGP renouvelle ses remerciements à Madame la Directrice pour lui avoir accordé cette autorisation.

Dépôt légal : mars 2023

Directrice des publications : Françoise Sautet

Équipe rédactionnelle : Claudine Fliet, Lylian Duclaud, Pierre Terrain

POUR VOUS AIDER À RÉALISER VOTRE GÉNÉALOGIE

Généalogie par quartiers (tous vos ancêtres à chaque génération).

Généalogie agnatique (de fils en père) ou cognatique (de fille en mère).

Transcription de documents anciens (paléographie).

Déblocage de vos recherches.

Dans les départements 24, 19, 47, 87.

Toute recherche fera l'objet d'un devis gratuit et sans engagement de votre part.

Contact :

CORINNE BOISSAVY

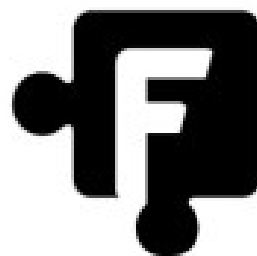
06 10 07 70 79

boissavycorinne@gmail.com

Mémoire de la Dordogne Revue des Archives départementales

**Vous cherchez vos ancêtres ?
Vous les trouverez peut-être
en consultant**

filae.com



SPP numérique

Société Périgourdine de Photocopie
13 Rue Thiers 24 000 Périgueux

tél : 05 53 35 81 71

fax : 05 53 08 48 85

site : www.sppnumerique.fr

